

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3147

29 octobre 2014

SOMMAIRE

Alf Continental Holdings S.A.	151017	Energy Investments Lux S.A.	151012
ALG Luxco I S.C.A.	151015	Euroblick Holding S.A.	151056
AltaFund Invest II S.à r.l.	151019	Invista European RE Marseille PropCo S.à r.l.	151020
Arco General Invest S.A. S.P.F.	151055	K Agamemnon S.à r.l.	151011
Areo S.à r.l.	151017	LG Lux S.A.	151055
Argyle Luxco 1 S.à r.l.	151026	Luxheaven Real Estate S.A.	151011
Astakos S.A.	151055	Millennium1Solutions Holdings S.à r.l. ..	151010
Auditeurs Associés	151014	Motor-Service S.à r.l.	151018
BB International S.A.	151055	My Cut S.à r.l.	151014
Bio-Consult GmbH	151056	Nectar&Ambrosia S.A.	151012
C 6 S.A.	151015	Pearl Holdings S.à r.l.	151054
Cherfil Holding S.à r.l.	151014	Software2markets S.A.	151019
Coeli SICAV II	151013	Sotragest S.A.	151019
CommCapital S.à r.l.	151020	Su-Chow S.à r.l.	151019
Compagnie Internationale des Marques S.A.	151015	Szoldra & Partner S.A.	151011
Cruz Mendes S.à r.l.	151018	Timea Properties S.à r.l.	151056
Cyria II S.A.	151015	Tragus Lux Holdings	151029
CYR S.A.	151015	Venus Properties S.à r.l.	151010
Daw S.A.	151016	Vesinvest S.A.	151010
Dayco Holdings Finance S.C.S.	151012	VTC Real Estate Holdings II S.à r.l.	151014
Dayco USA Finco S.à r.l.	151013	WADE. P S.A.	151011
Decorama	151016	Weichai Power (Luxembourg) Holding S.à r.l.	151010
De Kichechef	151016	Western Investment Company et Cie-SPF	151017
De MiwWelchef	151016	White Tower S.A., SPF	151018
Domaine du Coq Rouillé S.A.	151016	Yvona S. Vyncke & Cie	151013
DS Leudelange S.A.	151053		
EIG Fund XV Lux Holdings S.à r.l.	151017		

Millennium1Solutions Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 182.371.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014149569/10.

(140170931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Weichai Power (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 173.173.

Suite à la décision des gérants de la Société, prise en date du 20 août 2014, il est à noter la nouvelle adresse du siège social de la Société comme suit:

- 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2014149744/14.

(140170274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Vesinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 118.944.

Extrait du conseil d'administration tenu à Pétange en date du 21 août 2014.

Suivant la loi du 28.07.2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions nominatives et du registre des actions au porteur, publiée au Mémorial A- N° 161 du 14 août 2014,

Le Conseil d'Administration décide de nommer:

la société «SOCIÉTÉ DE GESTION INTERNATIONALE S.à.r.l.», expert-comptable, située à L-4761 Pétange, 59 route de Luxembourg et inscrite au RCS sous le numéro B77606, dépositaire des titres au porteur de la société.

Pascal WAGNER / Renée WAGNER-KLEIN / Myriam MATHIEU

Administrateur délégué / Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014149741/15.

(140170329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Venus Properties S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 110.570.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 4 septembre 2014

Mars Properties S.à r.l., l'Associé Unique de la société a transféré son siège social du 7, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 1^{er} Septembre 2014.

Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2014149735/15.

(140170767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

K Agamemnon S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: GBP 135.120,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 160.311.

Le bilan de la société au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014151626/9.

(140173134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

Luxheaven Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-22, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 108.778.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2014.

Référence de publication: 2014149557/10.

(140170488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

WADE. P S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 135.882.

EXTRAIT

En date du 1^{er} Octobre 2014, les actionnaires de la société ont pris la résolution d'attribuer le mandat de commissaire aux comptes à la société Mayfair Audit S.à r.l., ayant son siège social au 2, Millewee; L-7257 Walferdange, numéro RCLS B189.753, en remplacement de Bel Bond S.A., avec effet immédiat et qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuel des actionnaires qui se tiendra en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Walferdange.

Un administrateur

Référence de publication: 2014149747/16.

(140170425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Szoldra & Partner S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 69.166.

AUSZUG

Anlässlich der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 04 August 2014 wurde Folgendes beschlossen:

Das Mandat folgende Mitglieder des Verwaltungsrates wurde geändert:

Es wurde berücksichtigt den Rücktritt von Herrn Szoldra Bogdan mit Wohnsitz in L-7240 Bereldange - 1a, route de Luxembourg als Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied.

Die Generalversammlung entscheidet zu nennen Frau Valérie BURG, geboren 04/11/1964 in Thionville (Frankreich) mit Wohnsitz in FR-57480 Sierck-les-bains - 21 Quai des Ducs de Lorraine als Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft bis zum Ende des Jahres 2017.

Das Mandat ist ebenfalls bis zum Ende des Jahres 2017 verlängert worden:

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für der Verwaltungsrat

Unterschrift

Référence de publication: 2014149708/19.

(140170622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Dayco Holdings Finance S.C.S., Société en Commandite simple.**Capital social: EUR 4.539.946,00.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 70.400.—
EXTRAIT

Monsieur James Craig Orchard a démissionné de ses fonctions de Gérant de la Société avec effet au 1^{er} septembre 2014 de sorte que le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- M. Edward Rae Steele, Gérant, et
- Dayco Holdings, LLC, Gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2014149795/17.

(140170224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Energy Investments Lux S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 57.675.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 12 septembre 2014 à 11.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de M. Joseph WINANDY, M. Koen LOZIE et JALYNE S.A., Administrateurs et de M. Pierre SCHILL, Commissaire aux Comptes.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2014.

Copie certifiée conforme

ENERGY INVESTMENTS LUX S.A.

- / JALYNE S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014149415/18.

(140170364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Nectar&Ambrosia S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 138.065.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 3 juin 2014.

Résolution:

L'Assemblée décide de résilier avec effet immédiat le mandat de Commissaire aux Comptes de la société TAX CONSULT S.A., Luxembourg.

L'Assemblée décide de nommer au poste de Commissaire aux Comptes la société International Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l. domiciliée au 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 107.093.

Cette dernière exercera son mandat jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NECTAR&AMBROSIA S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2014149591/19.

(140170438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Dayco USA Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 156.609.

—
EXTRAIT

Monsieur James Craig Orchard a démissionné de ses fonctions de Gérant A de la Société avec effet au 1^{er} septembre 2014 de sorte que le conseil de gestion de la Société est désormais composé comme suit:

- M. Edward Rae Steele, Gérant A, et
- Manacor (Luxembourg) S.A., Gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2014149798/17.

(140170227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Yvona S. Vyncke & Cie, Société en Commandite simple.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.
R.C.S. Luxembourg B 113.433.

—
Décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire de YVONA S. VYNCKE & Cie tenue au siège social le 26 septembre 2014 à 9.00 heures

Une assemblée Générale extraordinaire s'est tenue en date du 26 septembre 2014 au siège social de la société afin de prendre plusieurs décisions.

Conformément à la loi en vigueur au Luxembourg, certaines décisions doivent être déposées auprès du Registre du Commerce et des Sociétés.

Les résolutions à déposer sont les suivantes:

- La société a été mise en liquidation à compter de la date de la présente assemblée.
- Monsieur Johan Landuyt, demeurant au 12 Ter Biestraat, B-8421 De Haan a été nommé liquidateur de la société.

Carine Godfurnon / Johan Landuyt

Secrétaire / Président

Référence de publication: 2014149760/18.

(140170637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Coeli SICAV II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 4, rue des Girondins.
R.C.S. Luxembourg B 185.579.

—
Extrait des résolutions circulaires du conseil d'administration de la Société du 4 juillet 2014

Le conseil d'administration a décidé d'accepter la démission de Monsieur Lukas LINDKVIST en tant que membre du conseil d'administration au 4 juillet 2014.

Le conseil d'administration de la Société a décidé de co-opter, 4 juillet 2014, en tant que membre du conseil d'administration, Monsieur Stefan RENNO, Chief Executive Officer, né le 22 janvier 1967 à Brännkyrka, Suède, avec adresse professionnelle au Coeli Assset Management S.A., 4 rue des Girondins, L-1626 Luxembourg en remplacement de Monsieur Lukas LINDKVIST. Sa nomination définitive sera confirmée à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Pour extrait conforme

Paul GUILLAUME / Johan LINDBERG

Le Président / Directeur

Référence de publication: 2014149921/19.

(140171369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2014.

VTC Real Estate Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 83.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 139.872.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2014149742/10.

(140170624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

My Cut S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3238 Bettembourg, 49, rue de l'Indépendance.

R.C.S. Luxembourg B 163.326.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Bettembourg, le 26 septembre 2014.

Référence de publication: 2014149587/10.

(140170232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Auditeurs Associés, Société Anonyme.

Siège social: L-1240 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 93.937.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Philippe SLENDZAK

Administrateur unique

Référence de publication: 2014150547/11.

(140172494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2014.

Cherfil Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 176.387.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 26 septembre 2014 que:

1. La démission de Monsieur Olivier LIEGEOIS en date du 31 août 2014 de son poste de gérant de classe B a été acceptée.

2. Madame Christelle MATHIEU, née le 1^{er} mars 1978 à Virton, Belgique, demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, a été nommée gérant de classe B, avec effet au 31 août 2014 et pour une durée indéterminée.

Suite aux résolutions qui précèdent, le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Gerald ESPOSITO, gérant de classe A;
- Madame Christelle MATHIEU, gérant de classe B;
- Madame Sandrine BISARO, gérant de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 29 septembre 2014.

Référence de publication: 2014149918/21.

(140171760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2014.

CYR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 70.826.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014151476/10.

(140172980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

Cyria II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 156.059.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014151478/10.

(140172951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

Compagnie Internationale des Marques S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 25, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 90.437.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2014151468/11.

(140173207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

ALG Luxco I S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1748 Findel, 4, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 174.431.

Les comptes annuels pour la période du 12 décembre 2012 (date de constitution) 31 décembre 2013 ont été déposés
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2014.

Référence de publication: 2014151385/11.

(140173138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

C 6 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 118.512.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2014151432/12.

(140173250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

Daw S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 70.827.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014151488/10.

(140172979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

De Kichechef, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8308 Capellen, 69, Parc d'Activités Capellen.
R.C.S. Luxembourg B 46.828.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2014151491/10.

(140173206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

De Miwwelchef, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8308 Capellen, 69, Parc d'Activités Mamer-Cap.
R.C.S. Luxembourg B 70.999.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2014151492/11.

(140173198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

Decorama, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 69, Parc d'Activités de Capellen.
R.C.S. Luxembourg B 82.861.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2014151493/11.

(140173195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

Domaine du Coq Rouillé S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 27, rue d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 98.860.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2014151485/12.

(140173249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

Alf Continental Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R.C.S. Luxembourg B 90.621.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014151384/9.

(140172922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

Areo S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: EUR 125.999,00.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 158.948.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 septembre 2014.

Référence de publication: 2014151391/11.

(140173046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

Western Investment Company et Cie-SPF, Société en Commandite par Actions - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 26.492.

Les comptes annuels au 12/09/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Allco Ltd
Gérant
s. ATTC s.a.m.
E. Patteet
Administrateur - délégué

Référence de publication: 2014151835/15.

(140172884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

EIG Fund XV Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 26.293,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 175.652.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2014:

- Sont nommé gérant de classe A de la société pour une période indéterminée Mons. William Paul Clatterbuck et Mons. Brian Edward Maxted, employée privée, résidant professionnellement au 21 West Taylor Run Parkway Alexandria, Virginia 22314 USA et au 23 N Street NW Washington, DC 20001 USA respectivement en remplacement du gérant démissionnaire Mons. Jean-Daniel Borgeaud et Mons. Randall Wade respectivement, avec effet au 26 septembre 2014.

- Est nommé gérant de classe B de la société pour une période indéterminée Mons. Eric-Jan van de Laar, employée privée, résidant professionnellement au 2 Boulevard Konrad Adenauer, L - 1115, Luxembourg en remplacement du gérant démissionnaire Mme. Heike Kubica, avec effet au 26 septembre 2014.

Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Signatures
Un mandataire

Référence de publication: 2014150011/19.

(140171072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2014.

White Tower S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R.C.S. Luxembourg B 156.699.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014149204/9.

(140169625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Motor-Service S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg, Zone Industrielle.
R.C.S. Luxembourg B 82.251.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La gérance

Référence de publication: 2014149584/10.

(140170725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Cruz Mendes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4760 Pétange, 10, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 186.436.

Assemblée Générale Extraordinaire du 24 septembre 2014

Ordre du jour:

1. Cession de parts

Résolution prise:

Les associés:

1) Madame DE MATOS FERREIRA Ana Maria, serveuse, née à Vila Nova da Rainha/Tondela, (Portugal), le 6 juillet 1985, demeurant à F-57390 Audun-le-Tiche, 32, chemin de la Dell (24 parts sociales);

2) Monsieur VICENTE DA CRUZ José Antonio, aide-joinneur, né à Ferreiros do Dão/Tondela (Portugal), le 3 juillet 1981, demeurant à F-57390 Audun-le-Tiche, 32, chemin de la Dell (46 parts sociales);

3) Monsieur DA CRUZ DOS SANTOS MENDES Micael, aide-joinneur, né à Viseu (Portugal), le 13 février 1981, demeurant à F-57390 Audun-le-Tiche, 32, chemin de la Dell (30 parts sociales)

de la société à responsabilité limitée CRUZ MENDES, ayant son siège social à L-4760 Pétange, 10 route de Luxembourg,

Ont pris la résolution suivante:

Première résolution:

Monsieur DA CRUZ DOS SANTOS MENDES Micael propriétaire de 30 parts sociales de la société à responsabilité limitée CRUZ MENDES, établie et ayant son siège social à Pétange;

Monsieur DA CRUZ DOS SANTOS MENDES Micael cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droit à Monsieur VICENTE DA CRUZ José Antonio, qui accepte, 30 parts sociales de la société dont s'agit.

Après la cession mentionnée ci-dessus (première résolution), le capital social de la société CRUZ MENDES S.à r.l., représenté par cent (100) parts sociales, est répartie comme suit:

Madame DE MATOS FERREIRA Ana Maria	24 parts sociales
Monsieur VICENTE DA CRUZ José Antonio	76 parts sociales
Total: cent parts sociales	100 parts sociales

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix nominal des parts, montant que DA CRUZ DOS SANTOS MENDES Micael reconnaît avoir reçu et en donnant quittance.

Fait à Pétange, le 24 septembre 2014, en 3 exemplaires.

DE MATOS FERREIRA Ana Maria /
DA CRUZ DOS SANTOS MENDES Micael /
VICENTE DACRUZ José Antonio.

Référence de publication: 2014149957/35.

(140171113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2014.

Sotragest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4281 Esch-sur-Alzette, 7, rue Portland.
R.C.S. Luxembourg B 167.996.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014150416/9.

(140171280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2014.

Su-Chow S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hesperange, 278, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 30.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2014149151/10.

(140169484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Software2markets S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 145.824.

Extrait de la résolution adoptée lors de la réunion du conseil d'administration tenue au siège de la société le 22 septembre 2014

En conformité avec l'article 4 des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SOFTWARE2MARKETS S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014149696/16.

(140170520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

AltaFund Invest II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.676.782,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 162.489.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société le 25 septembre 2014 les décisions suivantes:

- accepter la démission de Mme Véronique Gillet en tant que gérant de la Société avec effet immédiat;
- nommer M. Antonello De Filippo, né le 11 février 1976 à Isernia, Italie, ayant pour adresse professionnelle 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;
- reconnaître que le conseil de gérance est dès lors constitué de:

* M. Antonello De Filippo;

* M. Yvon Lauret; et

* M. Laurian Douin.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Référence de publication: 2014149259/19.

(140170731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

CommCapital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: AUD 5.007.150,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 106.053.

Rectificatif suite à l'extrait des résolutions prises par l'Associé Unique de la Société en date du 13 septembre 2013, référence L130158081

Il y a lieu de rectifier ce qui suit:

La date de naissance de de Monsieur Peter Hill est le 24 mai 1981.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2014149376/13.

(140170897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

Invista European RE Marseille PropCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 112.739.

In the year two thousand and fourteen, on the thirtieth day of July,

Before us, Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg

There appeared:

Invista European Real Estate Holdings S.à r.l., a private limited company incorporated in accordance with and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of EUR 24,756,074.36, with registered office at 25C, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 108463 (the "Shareholder"),

hereby represented by Maître Manfred Müller, by virtue of a proxy under private seal given on 29 July 2014,

The said proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Shareholder is the sole shareholder of Invista European RE Marseille PropCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of EUR 12,500.-, with registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen dated 5 December 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 513 of 10 March 2006, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 112739 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, dated 16 November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 61 dated 26 January 2007.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To amend article 9 of the articles of association of the Company which, after its amendment, shall have the following wording:

“ **Art. 9.** To the fullest extent permitted by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and for so long as a pledge over the shares of the Company has been entered into and subject to its terms, a partner shall not make any of the following action or decision in relation to any share or any legal or beneficial interest in any share without the consent in writing of the Board of Managers (as defined below):

- (i) sell, assign, transfer or otherwise dispose of it except as a result of the enforcement of a pledge;
- (ii) create or permit to subsist any encumbrance over it except that each partner shall have the right to grant a pledge over its shares;
- (iii) direct (by way of renunciation or otherwise) that another person should, or assign any right to, receive it;
- (iv) enter into any agreement in respect of the votes or any other rights attached to the shares except in relation to a pledge over the shares; or
- (v) agree, whether or not subject to any condition precedent or subsequent, to do any of the foregoing.

To the fullest extent permitted by the Laws, any purported transfer by a partner of all or any part of its shares made in breach of the requirements of this article 9 shall be null and void and of no force or effect.”;

2 To amend article 13 of the articles of association of the Company which, after its restatement, shall have the following wording:

“ **Art. 13.** The sole partner assumes all powers conferred to the general partner meeting. In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

In accordance with article 9 of the law of 5 August 2005 on financial collateral arrangements, as amended, the rights attaching to the shares may be exercised by any person in favour of whom such shares have been pledged subject to the terms of the relevant pledge agreement. Such person may, if and to the extent agreed with the partner having pledged the shares, also exercise all rights of the relevant partner in relation to the convening of a general meeting or the adoption of partners resolutions, including, for the avoidance of doubt, the right to request the Board of Managers to convene a general meeting and to request items to be added to the agenda, to convene such general meeting itself to the extent permitted by applicable law and to propose and adopt resolutions in written form to the extent permitted by the Laws. Any such agreement between a partner and a pledgee governing the above rights disclosed to the Company shall be given effect by it and any decision will be validly adopted only if adopted in accordance with these provisions.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company shall be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company’s share capital, subject to the provisions of this article 13 and the Companies Act.

The partners reserved matters (the “Partners Reserved Matters”) shall mean any action or decision of any kind:

(i) relating to any change to the corporate form of the Company or any of its direct subsidiaries, unless otherwise permitted by any loan facility agreement entered into inter alia between the Company and certain secured finance parties, or the nationality of the Company or any of its direct subsidiaries, or any transfer of the registered office of the Company or any of its direct subsidiaries, to a place outside of their jurisdiction of incorporation; or

(ii) relating to any merger (or similar restructuring), dissolution, winding-up or liquidation of the Company or any of its direct subsidiaries, unless otherwise permitted by any loan facility agreement entered into inter alia between the Company and certain secured finance parties; or

(iii) relating to any amendment to the articles of association of the Company or any of its direct subsidiaries, which has the effect of adversely affecting the rights of any beneficiary of security over the shares of the Company or any of its direct subsidiaries, including for the avoidance of doubt any rules applicable to the appointment, the revocation or the powers of the management of the Company or any of its direct subsidiaries; or

(iv) whose direct or indirect purpose or effect is to establish that the “centre of main interests” (within the meaning of the Council Regulation (EC) No 1346/2000 of 29 May 2000 on insolvency proceedings, as amended) of the Company or any of its direct subsidiaries, ceases to be its jurisdiction of incorporation; or

(v) unless otherwise permitted by any loan facility agreement entered into inter alia between the Company and certain secured finance parties, to dispose to a third party all or substantially all of the real estate property owned by the Company for a disposal price which would not result in the full discharge of any then outstanding unaffiliated, third party financial indebtedness made available directly or indirectly to the Company, its direct or indirect holding companies, its direct or indirect subsidiaries by certain secured finance parties.

Notwithstanding anything to the contrary in the articles of association of the Company, decisions to be taken by the Board of Managers or the general meeting of partners, as the case may be, concerning Partners Reserved Matters may only be taken:

(i) by the general meeting of partners or with its prior consent, as the case may be, in accordance with the quorum and majority rules required to amend the articles of association of the Company; and

(ii) with the prior written consent (in respect of each resolution passed concerning Partners Reserved Matters) of the agent of the secured finance parties in respect of any loan facility agreement entered into inter alia between the Company and such secured finance parties. For the avoidance of doubt, such prior written consent will be required only in the case where and as long as (i) a pledge is granted to such secured finance parties over the shares of the Company and during the period that such pledge will be effective and shall no longer be required once such pledge is terminated, or (ii) a pledge has been granted to such secured finance parties by the Company and over the shares of any of its direct subsidiaries and during the period that such pledge will be effective and shall no longer be required once such pledge is released or terminated.”;

3 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolution:

First resolution

The shareholder resolved to amend article 9 of the articles of association of the Company which shall from now on read as follows:

“ **Art. 9.** To the fullest extent permitted by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the “Laws”) and for so long as a pledge over the shares of the Company has been entered into and subject to its terms, a partner shall not make any

of the following action or decision in relation to any share or any legal or beneficial interest in any share without the consent in writing of the Board of Managers (as defined below):

- (i) sell, assign, transfer or otherwise dispose of it except as a result of the enforcement of a pledge;
- (ii) create or permit to subsist any encumbrance over it except that each partner shall have the right to grant a pledge over its shares;
- (iii) direct (by way of renunciation or otherwise) that another person should, or assign any right to, receive it;
- (iv) enter into any agreement in respect of the votes or any other rights attached to the shares except in relation to a pledge over the shares; or
- (v) agree, whether or not subject to any condition precedent or subsequent, to do any of the foregoing.

To the fullest extent permitted by the Laws, any purported transfer by a partner of all or any part of its shares made in breach of the requirements of this article 9 shall be null and void and of no force or effect.”

Second resolution

The shareholder resolved to amend article 13 of the articles of association of the Company which shall from now on read as follows:

“ **Art. 13.** The sole partner assumes all powers conferred to the general partner meeting. In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

In accordance with article 9 of the law of 5 August 2005 on financial collateral arrangements, as amended, the rights attaching to the shares may be exercised by any person in favour of whom such shares have been pledged subject to the terms of the relevant pledge agreement. Such person may, if and to the extent agreed with the partner having pledged the shares, also exercise all rights of the relevant partner in relation to the convening of a general meeting or the adoption of partners resolutions, including, for the avoidance of doubt, the right to request the Board of Managers to convene a general meeting and to request items to be added to the agenda, to convene such general meeting itself to the extent permitted by applicable law and to propose and adopt resolutions in written form to the extent permitted by the Laws. Any such agreement between a partner and a pledgee governing the above rights disclosed to the Company shall be given effect by it and any decision will be validly adopted only if adopted in accordance with these provisions.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company shall be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company’s share capital, subject to the provisions of this article 13 and the Companies Act.

The partners reserved matters (the “Partners Reserved Matters”) shall mean any action or decision of any kind:

- (i) relating to any change to the corporate form of the Company or any of its direct subsidiaries, unless otherwise permitted by any loan facility agreement entered into inter alia between the Company and certain secured finance parties, or the nationality of the Company or any of its direct subsidiaries, or any transfer of the registered office of the Company or any of its direct subsidiaries, to a place outside of their jurisdiction of incorporation; or
- (ii) relating to any merger (or similar restructuring), dissolution, winding-up or liquidation of the Company or any of its direct subsidiaries, unless otherwise permitted by any loan facility agreement entered into inter alia between the Company and certain secured finance parties; or
- (iii) relating to any amendment to the articles of association of the Company or any of its direct subsidiaries, which has the effect of adversely affecting the rights of any beneficiary of security over the shares of the Company or any of its direct subsidiaries, including for the avoidance of doubt any rules applicable to the appointment, the revocation or the powers of the management of the Company or any of its direct subsidiaries; or
- (iv) whose direct or indirect purpose or effect is to establish that the “centre of main interests” (within the meaning of the Council Regulation (EC) No 1346/2000 of 29 May 2000 on insolvency proceedings, as amended) of the Company or any of its direct subsidiaries, ceases to be its jurisdiction of incorporation; or
- (v) unless otherwise permitted by any loan facility agreement entered into inter alia between the Company and certain secured finance parties, to dispose to a third party all or substantially all of the real estate property owned by the Company for a disposal price which would not result in the full discharge of any then outstanding unaffiliated, third party financial indebtedness made available directly or indirectly to the Company, its direct or indirect holding companies, its direct or indirect subsidiaries by certain secured finance parties.

Notwithstanding anything to the contrary in the articles of association of the Company, decisions to be taken by the Board of Managers or the general meeting of partners, as the case may be, concerning Partners Reserved Matters may only be taken:

- (i) by the general meeting of partners or with its prior consent, as the case may be, in accordance with the quorum and majority rules required to amend the articles of association of the Company; and
- (ii) with the prior written consent (in respect of each resolution passed concerning Partners Reserved Matters) of the agent of the secured finance parties in respect of any loan facility agreement entered into inter alia between the Company

and such secured finance parties. For the avoidance of doubt, such prior written consent will be required only in the case where and as long as (i) a pledge is granted to such secured finance parties over the shares of the Company and during the period that such pledge will be effective and shall no longer be required once such pledge is terminated, or (ii) a pledge has been granted to such secured finance parties by the Company and over the shares of any of its direct subsidiaries and during the period that such pledge will be effective and shall no longer be required once such pledge is released or terminated.”

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand one hundred (EUR 1,100.-).

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with the undersigned notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille quatorze, le trentième jour de juillet,

Par-devant Nous, Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Invista European Real Estate Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de EUR 24.756.074,36, ayant son siège social au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108463 (l’«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Maître Manfred Müller, aux termes d’une procuration sous seing privé donnée le 29 juillet 2014.

Ladite procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins de l’enregistrement de l’acte.

L’Associé a requis le notaire soussigné d’acter que l’Associé est l’associé unique de Invista European RE Marseille PropCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de EUR 12.500,-, ayant son siège social au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen en date du 5 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 513 du 10 mars 2006, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112739 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, en date du 16 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 61 du 26 janvier 2007.

L’Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l’ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Modification de l’article 9 des statuts de la Société qui, suite à cette modification, sera rédigé comme suit:

« **Art. 9.** Dans toute la mesure permise par le droit luxembourgeois (les «Lois»), et tant qu’un nantissement grève les parts sociales de la Société et sous réserve des modalités de ce nantissement, un associé ne pourra entreprendre aucune des actions ou décisions suivantes en relation avec toute part sociale ou tout intérêt légal ou bénéficiaire dans toute part sociale sans le consentement écrit du Conseil de Gérance (tel que défini ci-dessous):

- (i) vendre, céder, transférer ou autrement aliéner les parts sociales sauf pour réaliser le nantissement;
- (ii) créer ou autoriser la subsistance de toute charge sur les parts sociales, chaque associé a cependant le droit d’oc-troyer un nantissement sur ses parts sociales;
- (iii) requérir (par le biais d’une renonciation ou autrement) qu’une autre personne les reçoive, ou cède tout droit à les recevoir;
- (iv) conclure un contrat concernant le droit de vote ou tout autre droit lié aux parts sociales, sauf dans le cadre d’un nantissement sur les parts sociales; ou
- (v) consentir, que ce consentement soit soumis ou non à une condition suspensive ou résolutoire, à effectuer ce qui précède.

Dans toute la mesure permise par les Lois, tout prétendu transfert par un associé de tout ou partie de ses parts sociales effectué en violation des conditions posées par l’article 9 sera caduc et sans effet.»;

2 Modification de l’article 13 des statuts de la Société qui, suite à cette modification, sera rédigé comme suit:

« **Art. 13.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés. En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Conformément à l'article 9 de la loi du 5 août 2005 relative aux contrats de garantie financière, telle que modifiée, les droits liés aux parts sociales peuvent être exercés par toute personne en faveur de laquelle ces parts sociales ont été nanties sous réserve des stipulations contrat de nantissement y afférent. Cette personne peut aussi, dans la limite de ce qui a été convenu avec l'associé ayant nanti les parts, exercer tous les droits de l'associé concerné relatifs à la convocation d'une assemblée générale ou l'adoption de résolutions d'associés, incluant, afin d'éviter tout doute, le droit de demander au Conseil de Gérance de convoquer une assemblée générale et de demander l'ajout de points à l'ordre du jour, de convoquer une telle assemblée générale elle-même dans les limites prévues par le droit applicable et de proposer et d'adopter des résolutions écrites dans les limites prévues par les Lois. Toute convention entre un associé et un créancier gagiste régissant les droits mentionnés ci-dessus et dont l'existence a été portée à la connaissance de la Société produira en conséquence tous ses effets et toute décision ne sera valablement adoptée que si elle est adoptée conformément aux stipulations de la convention.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société devront être prises avec l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Les domaines réservés aux associés (les «Domaines Réservés aux Associés») désignent toute action ou décision de toute sorte:

(i) en lien avec toute transformation de la Société ou de l'une de ses filiales directes, sauf autorisation contraire stipulée par toute convention de prêt conclue entre, inter alia, la Société et certains créanciers bénéficiant d'une sûreté, ou tout changement de la nationalité de la Société ou de l'une de ses filiales directes ou tout transfert du siège social de la Société ou de l'une de ses filiales directes, dans un lieu en-dehors de la compétence de sa juridiction de constitution; ou

(ii) en lien avec toute fusion (ou restructuration similaire), dissolution ou liquidation de la Société ou de l'une de ses filiales directes, sauf autorisation contraire stipulée par toute convention de prêt conclue entre, inter alia, la Société et certains créanciers bénéficiant d'une sûreté; ou

(iii) en lien avec toute modification des statuts de la Société ou de l'une de ses filiales directes, qui a pour effet de nuire aux droits du bénéficiaire d'une sûreté sur les parts sociales de la Société ou de l'une de ses filiales directes, incluant, afin d'éviter tout doute, toutes les règles applicables en matière de nomination, de révocation ou de pouvoirs de la direction de la Société ou de l'une de ses filiales directes; ou

(iv) dont le but ou l'effet direct ou indirect est d'établir que le «centre des principaux intérêts» (dans le sens donné par le règlement du Conseil (CE) n° 1346/2000 du 29 mai 2000 relatif aux procédures d'insolvabilité, tel que modifié) de la Société ou de l'une de ses filiales directes, cesse d'être situé dans sa juridiction de constitution; ou

(v) sauf autorisation contraire stipulée par toute convention de prêt conclue entre, inter alia, la Société et certains créanciers bénéficiant d'une sûreté, en lien avec la cession à un tiers de l'intégralité ou substantiellement l'intégralité de la propriété d'un bien immobilier appartenant à la Société pour un prix de cession qui n'aurait pas pour effet de rembourser totalement le financement externe, mis à la disposition directement ou indirectement à la Société, ses sociétés holdings directes ou indirectes, ses filiales directes ou indirectes par certains créanciers bénéficiant d'une sûreté.

Nonobstant toute stipulation contraire dans les statuts de la Société, les décisions prises, selon le cas, soit par le Conseil de Gérance soit par l'assemblée générale des associés, concernant les Domaines Réservés aux Associés peuvent seulement être prises:

(i) par l'assemblée générale des associés ou avec son accord préalable, selon le cas, conformément aux règles de quorum et de majorité requises pour modifier les statuts de la Société; et

(ii) avec l'accord écrit préalable (pour chaque résolution adoptée concernant les Domaines Réservés aux Associés) de l'agent des créanciers bénéficiant d'une sûreté dans le cadre de toute convention de prêt formée conclue entre, inter alia, la Société et certains créanciers bénéficiant d'une sûreté. Afin d'éviter tout doute, cet accord écrit préalable sera requis seulement dans le cas où et aussi longtemps que (i) un nantissement est octroyé à ces créanciers bénéficiant d'une sûreté sur les parts sociales de la Société et pendant la période où ce nantissement produira ses effets et ne sera plus requis lorsque ce nantissement prendra fin, ou (ii) un nantissement a été octroyé à ces créanciers bénéficiant d'une sûreté par la Société et sur les parts sociales de l'une de ses filiales directes et pendant la période où ce nantissement produira ses effets et ne sera plus requis en cas de mainlevée de ce nantissement ou lorsque ce nantissement prendra fin.»;

3 Divers.

demande au notaire instrumentant soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé de modifier l'article 9 des statuts de la Société, lequel sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 9.** Dans toute la mesure permise par le droit luxembourgeois (les «Lois»), et tant qu'un nantissement grève les parts sociales de la Société et sous réserve des modalités de ce nantissement, un associé ne pourra entreprendre aucune

des actions ou décisions suivantes en relation avec toute part sociale ou tout intérêt légal ou bénéficiaire dans toute part sociale sans le consentement écrit du Conseil de Gérance (tel que défini ci-dessous):

- (i) vendre, céder, transférer ou autrement aliéner les parts sociales sauf pour réaliser le nantissement;
- (ii) créer ou autoriser la subsistance de toute charge sur les parts sociales, chaque associé a cependant le droit d'oc-troyer un nantissement sur ses parts sociales;
- (iii) requérir (par le biais d'une renonciation ou autrement) qu'une autre personne les reçoive, ou cède tout droit à les recevoir;
- (iv) conclure un contrat concernant le droit de vote ou tout autre droit lié aux parts sociales, sauf dans le cadre d'un nantissement sur les parts sociales; ou
- (v) consentir, que ce consentement soit soumis ou non à une condition suspensive ou résolutoire, à effectuer ce qui précède.

Dans toute la mesure permise par les Lois, tout prétendu transfert par un associé de tout ou partie de ses parts sociales effectué en violation des conditions posées par l'article 9 sera caduc et sans effet.»

Deuxième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'article 13 des statuts de la Société, lequel sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 13.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés. En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Conformément à l'article 9 de la loi du 5 août 2005 relative aux contrats de garantie financière, telle que modifiée, les droits liés aux parts sociales peuvent être exercés par toute personne en faveur de laquelle ces parts sociales ont été nanties sous réserve des stipulations contrat de nantissement y afférent. Cette personne peut aussi, dans la limite de ce qui a été convenu avec l'associé ayant nanti les parts, exercer tous les droits de l'associé concerné relatifs à la convocation d'une assemblée générale ou l'adoption de résolutions d'associés, incluant, afin d'éviter tout doute, le droit de demander au Conseil de Gérance de convoquer une assemblée générale et de demander l'ajout de points à l'ordre du jour, de convoquer une telle assemblée générale elle-même dans les limites prévues par le droit applicable et de proposer et d'adopter des résolutions écrites dans les limites prévues par les Lois. Toute convention entre un associé et un créancier gagiste régissant les droits mentionnés ci-dessus et dont l'existence a été portée à la connaissance de la Société produira en conséquence tous ses effets et toute décision ne sera valablement adoptée que si elle est adoptée conformément aux stipulations de la convention.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société devront être prises avec l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Les domaines réservés aux associés (les «Domaines Réservés aux Associés») désignent toute action ou décision de toute sorte:

- (i) en lien avec toute transformation de la Société ou de l'une de ses filiales directes, sauf autorisation contraire stipulée par toute convention de prêt conclue entre, inter alia, la Société et certains créanciers bénéficiant d'une sûreté, ou tout changement de la nationalité de la Société ou de l'une de ses filiales directes ou tout transfert du siège social de la Société ou de l'une de ses filiales directes, dans un lieu en-dehors de la compétence de sa juridiction de constitution; ou
- (ii) en lien avec toute fusion (ou restructuration similaire), dissolution ou liquidation de la Société ou de l'une de ses filiales directes, sauf autorisation contraire stipulée par toute convention de prêt conclue entre, inter alia, la Société et certains créanciers bénéficiant d'une sûreté; ou
- (iii) en lien avec toute modification des statuts de la Société ou de l'une de ses filiales directes, qui a pour effet de nuire aux droits du bénéficiaire d'une sûreté sur les parts sociales de la Société ou de l'une de ses filiales directes, incluant, afin d'éviter tout doute, toutes les règles applicables en matière de nomination, de révocation ou de pouvoirs de la direction de la Société ou de l'une de ses filiales directes; ou
- (iv) dont le but ou l'effet direct ou indirect est d'établir que le «centre des principaux intérêts» (dans le sens donné par le règlement du Conseil (CE) n° 1346/2000 du 29 mai 2000 relatif aux procédures d'insolvabilité, tel que modifié) de la Société ou de l'une de ses filiales directes, cesse d'être situé dans sa juridiction de constitution; ou
- (v) sauf autorisation contraire stipulée par toute convention de prêt conclue entre, inter alia, la Société et certains créanciers bénéficiant d'une sûreté, en lien avec la cession à un tiers de l'intégralité ou substantiellement l'intégralité de la propriété d'un bien immobilier appartenant à la Société pour un prix de cession qui n'aurait pas pour effet de rembourser totalement le financement externe, mis à la disposition directement ou indirectement à la Société, ses sociétés holdings directes ou indirectes, ses filiales directes ou indirectes par certains créanciers bénéficiant d'une sûreté.

Nonobstant toute stipulation contraire dans les statuts de la Société, les décisions prises, selon le cas, soit par le Conseil de Gérance soit par l'assemblée générale des associés, concernant les Domaines Réservés aux Associés peuvent seulement être prises:

(i) par l'assemblée générale des associés ou avec son accord préalable, selon le cas, conformément aux règles de quorum et de majorité requises pour modifier les statuts de la Société; et

(ii) avec l'accord écrit préalable (pour chaque résolution adoptée concernant les Domaines Réservés aux Associés) de l'agent des créanciers bénéficiant d'une sûreté dans le cadre de toute convention de prêt formée conclue entre, inter alia, la Société et certains créanciers bénéficiant d'une sûreté. Afin d'éviter tout doute, cet accord écrit préalable sera requis seulement dans le cas où et aussi longtemps que (i) un nantissement est octroyé à ces créanciers bénéficiant d'une sûreté sur les parts sociales de la Société et pendant la période où ce nantissement produira ses effets et ne sera plus requis lorsque ce nantissement prendra fin, ou (ii) un nantissement a été octroyé à ces créanciers bénéficiant d'une sûreté par la Société et sur les parts sociales de l'une de ses filiales directes et pendant la période où ce nantissement produira ses effets et ne sera plus requis en cas de mainlevée de ce nantissement ou lorsque ce nantissement prendra fin.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille cent euros (EUR 1.100,-).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même mandataire et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ce dernier a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Müller, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 1^{er} août 2014. REM/2014/1695. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 22 septembre 2014.

Référence de publication: 2014146770/351.

(140167382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Argyle Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 174.735.

In the year two thousand and fourteen, on twenty-ninth of July,
before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Okra Gee Investment Limited, acting as nominee of the People's Bank of China acting through State Administration of Foreign Exchange of the People's Republic of China, a company incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at PO Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs, under number 1685643 (the "Shareholder"),

hereby represented by Me Alexandre Koch, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on July 28, 2014.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Argyle Luxco 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand and three pound sterling (GBP 12,003.-), with registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, of 19 December 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 268 of 5 February 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 174735 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, of 4 March 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1290 of 31 May 2013.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of one pound sterling (GBP 1.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand and three pound sterling (GBP 12,003.-) to twelve thousand and four pound sterling (GBP 12,004.-).

2 To issue one new share with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-), having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for this new share, with payment of a share premium in a total amount of seven hundred eighty-four thousand six hundred forty-one pound sterling and ten pennies (GBP 784,641.10) by Okra Gee Investment Limited and to accept full payment in cash for this new share.

4 To amend paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one pound sterling (GBP 1.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand and three pound sterling (GBP 12,003.-) to twelve thousand and four pound sterling (GBP 12,004.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue one new share with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-), having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon appeared the Shareholder, represented as stated above.

The Shareholder declared to subscribe for one new share with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-), with payment of a share premium in a total amount of seven hundred eighty-four thousand six hundred forty-one pound sterling and ten pennies (GBP 784,641.10) and to fully pay in cash for this share.

The amount of seven hundred eighty-four thousand six hundred forty-two pound sterling and ten pennies (GBP 784,642.10) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Third resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the new share according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to amend paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

“ **5.1.** The share capital is set at twelve thousand and four pound sterling (GBP 12,004.-), represented by twelve thousand and four (12,004) shares in registered form, having a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at two thousand two hundred euro (EUR 2,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf juillet,

Par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Okra Gee Investment Limited, agissant comme représentant de la Banque populaire de Chine par l'intermédiaire de l'Administration d'Etat en charge du marché des changes/des devises étrangères de la République Populaire de Chine, une société régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au PO Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et immatriculée au «Registrar of Corporate Affairs», sous le numéro 1685643 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Maître Alexandre Koch, demeurant à Luxembourg,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 28 juillet 2014.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé d'Argyle Luxco 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille trois livres sterling (GBP 12.003,-) dont le siège social est situé 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant l'acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg en date du 19 décembre 2012, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 268 du 5 février 2013 et enregistrée sous le numéro B 174735 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg en date du 4 mars 2013, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1290, en date du 31 mai 2013.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'une livre sterling (GBP 1,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois livres sterling (GBP 12.003,-) à douze mille quatre livres sterling (GBP 12.004,-).

2 Émission d'une nouvelle part sociale d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de cette nouvelle part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de sept cent quatre-vingt-quatre mille six cent quarante et une livres sterling et dix pence (GBP 784,641.10) par Okra Gee Investment Limited à libérer intégralement en espèces.

4 Modification de l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'une livre sterling (GBP 1,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois livres sterling (GBP 12.003,-) à douze mille quatre livres sterling (GBP 12.004,-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre une nouvelle part sociale d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu l'«Associé» représenté comme décrit ci-dessus.

L'«Associé» a déclaré souscrire une nouvelle part sociale d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de sept cent quatre-vingt-quatre mille six cent quarante et une livres sterling et dix pence (GBP 784,641.10) à libérer intégralement en espèces.

Le montant de sept cent quatre-vingt-quatre mille six cent quarante-deux livres sterling et dix pence (GBP 784,642.10) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre une nouvelle part sociale conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

" **5.1.** Le capital social est fixé à douze mille quatre livres sterling (GBP 12.004), représenté par douze mille quatre (12.004) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à deux mille deux cents euros (EUR 2.200,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: A. Koch, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 1^{er} août 2014. REM/2014/1690. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 22 septembre 2014.

Référence de publication: 2014146548/143.

(140167327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Tragus Lux Holdings, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 190.190.

— STATUTES

In the year two thousand and fourteen on the twelfth day of September.

Before the undersigned, Maître Henri BECK, a notary resident in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Tragus Lux Holdings GP, a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg trade and companies register,

here represented by Peggy Simon, private employee, whose professional address is at Echternach, by virtue of a power of attorney given under private seal,

2. York Global Finance Offshore BDH (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B150769,

here represented by Peggy Simon, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal,

3. ESCF Investment S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 296-298 route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register, under number B 164.109,

here represented by Peggy Simon, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal,

4. Apollo Franklin Partnership L.P., a limited partnership incorporated under the laws of Delaware (United States of America) and having its registered office at C/O Corporation Service, Company 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, United States of America 19808 acting by its general partner Apollo Franklin Advisors (APODC) L.P. a limited partnership incorporated under the laws of Delaware (United States of America) and having its registered office at C/O Corporation Service, Company 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, United States of America 19808,

here represented by Mariette Schou, private employee, whose professional address is at Echternach, by virtue of a power of attorney given under private seal.

After signature ne varietur by the authorised representatives of the appearing parties and the undersigned notary, the powers of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing parties, represented as set out above, have requested the undersigned notary to state, as follows, the articles of incorporation of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), which is hereby incorporated:

I. Name - Types of shareholders - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name / Types of Shareholders.

1.1 The name of the company is "Tragus Lux Holdings" (the Company). The Company is a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

1.2 The Company's shareholders are: (i) Tragus Lux Holdings GP S.A. a public limited liability company, société anonyme, (the Managing Shareholder or Unlimited Shareholder), and (ii) the limited shareholders (actionnaires commanditaires) upon incorporation of the Company and any entity or person that becomes a limited shareholder (actionnaire commanditaire) from time to time (the Limited Shareholders).

1.3 The Unlimited Shareholder is jointly and severally liable for all liabilities of the Company to the extent that they cannot be paid out of the assets of the Company. The Limited Shareholders are liable up to the amount of the capital committed by them to the Company on subscribing for the applicable shares.

1.4 The Limited Shareholders and the Unlimited Shareholder are, in the Articles, collectively referred to as the Shareholders and individually as a Shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the Manager. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of Shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Manager. If the Manager determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3 The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period.

4.2 Subject to Clause 4.3, the Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more Shareholders.

4.3 In the event of death, winding-up, legal incapacity, resignation, bankruptcy or any other similar proceedings affecting the sole Unlimited Shareholder, the Company will be continued and a replacement Unlimited Shareholder will be appointed no later than fifteen (15) Business Days following the occurrence of the applicable event, and such replacement must be resolved upon unanimously by all the remaining Shareholders in a general meeting amending the Articles. In case the Shareholders cannot agree on a replacement Unlimited Shareholder, the Company will be dissolved and liquidated.

Business Day means any day, other than a Saturday, Sunday or legal holiday, on which banking institutions in the Grand Duchy of Luxembourg and the United Kingdom are ordinarily open for business.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The issued share capital is set at thirty thousand nine hundred British Pounds and one penny (GBP 30,900.01-), represented by:

(a) three million (3,000,000) class A1 limited liability shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each (the Class A1 Shares);

(b) thirty thousand (30,000) class A2 limited liability shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each (the Class A2 Shares);

(c) thirty thousand (30,000) class A3 limited liability shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each (the Class A3 Shares);

(d) thirty thousand (30,000) class A4 limited liability shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each (the Class A4 Shares); and

(e) one (1) unlimited liability share, in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01), (the Unlimited Shares or Management Shares).

(f) The authorized share capital of the Company is set at nine hundred million British Pounds, (GBP 900,000,000) (the Authorised Share Capital) divided into:

- One hundred billion (100,000,000,000) Class A1 Shares;
- One hundred billion (100,000,000,000) Class A2 Shares;
- One hundred billion (100,000,000,000) Class A3 Shares;
- One hundred billion (100,000,000,000) Class A4 Shares
- One hundred billion (100,000,000,000) Class B1 non-voting shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each (the Class B1 Shares);
- One hundred billion (100,000,000,000) Class B2 non-voting shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each (the Class B2 Shares);
- One hundred billion (100,000,000,000) Class B3 non-voting shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each (the Class B3 Shares);
- One hundred billion (100,000,000,000) Class B4 non-voting shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each (the Class B4 Shares); and
- One hundred billion (100,000,000,000) Class C voting shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each (the Class C Shares).

5.2 The Class A1 Shares, Class A2 Shares, Class A3 Shares, Class A4 Shares, Class B1 Shares, Class B2 Shares, Class B3 Shares, Class B4 Shares and Class C Shares are all limited liability shares and referred to as the Limited Shares. The Limited Shares together with the Unlimited Shares are collectively referred to as the Shares and individually as a Share.

5.3 The Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares and the Class A4 Shares are collectively referred to as the Class A Shares.

5.4 The Class B1 Shares, the Class B2 Shares, the Class B3 Shares and the Class B4 Shares are collectively referred to as the Class B Shares.

5.5 The share capital may be increased or decreased on one or several occasions by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for an amendment to the Articles.

5.6 The Managing Shareholder is authorised, for a period of five (5) years from the date of publication of this deed of incorporation, to:

(i) increase the current share capital on one or more occasions, up to the limit of the Authorised Share Capital by the issuance of new Shares within each of the specified classes of Shares in the Authorised Share Capital, having the same rights as the existing Shares of the same class;

(ii) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons authorised to subscribe for the new Shares; and

(iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the register of Shares accordingly.

5.7 All Class A1 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of any dividends and in any distributions of assets which are allocated to the Class A1 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in Article VI of these Articles.

5.8 All Class A2 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of any dividends and in any distributions of assets which are allocated to the Class A2 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in Article VI of these Articles.

5.9 All Class A3 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of any dividends and in any distributions of assets which are allocated to the Class A3 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in Article VI of these Articles.

5.10 All Class A4 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of any dividends and in any distributions of assets which are allocated to the Class A4 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in Article VI of these Articles.

5.11 All Class B1 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of any dividends and in any distributions of assets which are allocated to the Class B1 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in Article VI of these Articles.

5.12 All Class B2 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of any dividends and in any distributions of assets which are allocated to the Class B2 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in Article VI of these Articles.

5.13 All Class B3 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of any dividends and in any distributions of assets which are allocated to the Class B3 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in Article VI of these Articles.

5.14 All Class B4 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of any dividends and in any distributions of assets which are allocated to the Class B4 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in Article VI of these Articles.

5.15 All Class C Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of any dividends and in any distributions of assets which are allocated to the Class C Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in Article VI of these Articles.

5.16 All Management Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of any dividends and in any distributions of assets which are allocated to the Management Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in Article VI of these Articles.

Art. 6. Repurchase and Cancellation of Shares.

6.1 So long as one (1) Unlimited Share remains at all times, the share capital of the Company may be reduced through the repurchase and cancellation of Shares including by the repurchase and cancellation of one or more entire classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class(es).

6.2 A repurchase and cancellation of Class A Shares shall be made in the reverse numerical order (starting with the Class A4 Shares).

6.3 A repurchase and cancellation of Class B Shares shall be made in the reverse numerical order (starting with the Class B4 Shares).

6.4 In the event of a reduction of the share capital through the repurchase and cancellation of a class of Shares (in the reverse numerical order as provided for in these Articles), such class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class, to the Cancellation Value Per Share for each share in that class, and the holders of Shares of the repurchased and cancelled class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class held by them and cancelled.

6.5 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount per class by the number of Shares in issue in the class of Shares to be repurchased and cancelled.

6.6 The Total Cancellation Amount per class shall be an amount: (i) determined by the Managing Shareholder on the basis of the relevant interim accounts, (ii) to the greatest extent possible, in the discretion of the Managing Shareholder, equal to the Available Amount to the extent that the Available Amount would be allocated to each class of Shares pursuant to Article 15.

6.7 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company to the applicable Shareholder.

6.8 Definitions for the purposes of this Article 6:

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) attributable to that class (subject to the provisions of Art. 14), increased by (i) any freely distributable reserves (including, for the avoidance of doubt, the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction relating to the class of Shares to be cancelled to the extent this corresponds to the available amounts in accordance with the law, but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles or in the reasonable opinion of the Managing Shareholder set aside to cover running costs of the Company, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without, for the avoidance of doubt, any double counting), so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

Art. 7. Shares.

7.1 The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

7.2 The Shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

7.3 Each share carrying voting rights pursuant to these Articles shall be entitled to one (1) vote per Share.

7.4 The Class A Shares, the Management Shares and the Class C Shares carry voting rights.

7.5 The Class B Shares shall be preferred non-voting shares. Preferred non-voting shares may only vote in accordance with the provisions of article 46 of the Law and save at a General Meeting where, in accordance with article 46 of the Law such preferred non-voting shares have a right to vote, the preferred non-voting shares shall not be taken into account in determining quorum and majority at any General Meeting.

7.6 A register of Shares shall be kept at the registered office and may be examined by any Shareholder on request.

7.7 A Share transfer shall be carried out, subject to Clause 7.9, by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by either:

(i) both the transferor and the transferee or their authorised representatives; or

(ii) any authorised representative of the Company,

following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with Article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

7.8 Any document recording the agreement between the transferor and the transferee, which is validly signed by both parties, may be, subject to Clause 7.9, accepted by the Company as evidence of a share transfer.

7.9 Any transfer of Shares shall be subject to: (i) any transfer restrictions included in any securityholders agreement that may be entered into from time to time, between among others, the Company and all of its Shareholders (the Securityholders Agreement), (ii) the notification of compliance with such restrictions by the transferor to the transferee and the Company and (iii) the provisions of Clauses 7.10, 7.11 and 7.12.

7.10 The Class A Shares held by any one Shareholder shall form a unit (the Class A Unit) and should a Shareholder wish to transfer any number of Class A1, Class A2, Class A3 or Class A4 Shares, such Shareholder must transfer an equal proportion of each of Class A1, Class A2, Class A3 or Class A4 Shares as a Class A Unit based on the total number of Class A Shares held thereby.

7.11 The Class B Shares held by any one Shareholder shall form a unit (the Class B Unit) and should a Shareholder wish to transfer any number of Class B1, Class B2, Class B3 or Class B4 Shares, such Shareholder must transfer an equal proportion of each of Class B1, Class B2, Class B3 or Class B4 Shares as a Class B Unit based on the total number of Class B Shares held thereby.

7.12 The Company may redeem its own shares within the limits set out in the Law.

III. Management - Representation

Art. 8. Management - Representation.

8.1 The Company shall be managed by (i) the Managing Shareholder, alternatively (ii) a person appointed by the Managing Shareholder in the discretion of the Managing Shareholder who may be a Shareholder or third party whose term of office will be determined by the Managing Shareholder (the Manager).

8.2 The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal in the Company's interest which are not expressly reserved by the Law or by the Articles to the Shareholders or the Supervisory Board and has full powers to carry out and approve for the Company all acts and operations consistent with the Company's objects.

8.3 If the Manager is not an Unlimited Shareholder, the Manager will be liable (i) towards the Company in accordance with general law for the execution of the mandate given to him/them and for any misconduct in the management of the Company's affairs and (ii) towards the Company and any third parties for damages resulting from the violation of the Law or the Articles.

8.4 If a legal entity is appointed as a Manager, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised his functions in its own name and on his own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which he represents.

8.5 Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

8.6 The Manager will report on the results of its management and administration to the Shareholders.

8.7 The Manager may at any time appoint one or several ad hoc agent(s) to perform specific tasks. The Manager will determine the powers and remuneration (if any) of such agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant condition of the agency. The agent(s) so appointed are in any case revocable ad nutum by decision of the Manager.

8.8 The appointment of agent(s) pursuant to paragraph 8.7 shall have no effect on the liability of the Manager.

8.9 The Manager may receive an annual remuneration for its duties in connection with the Company, such remuneration to be decided upon by the Shareholders, from time to time.

8.10 Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its Manager must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business. No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any officer of the Company is interested in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

8.11 The Company shall be bound by the sole signature of the Manager or by the sole signature of any person to whom the power to sign on behalf of the Company has been validly delegated by the Manager in accordance with Clause 8.7. of the Company.

IV. Limited shareholders

Art. 9. Limited Shareholders.

9.1 Except as otherwise provided for by Section V of the Articles, Limited Shareholders shall not perform acts of management towards third parties (the Prohibited Management Acts and individually a Prohibited Management Act).

9.2 None of the following will constitute Prohibited Management Acts:

- (a) the exercise of Shareholders' rights/prerogatives;
- (b) any advice given by the Limited Shareholders to the Company, its Unlimited Shareholder(s), the affiliates of the Company and their Unlimited Shareholder(s) / Manager(s);
- (c) any action the purpose of which is to oversee/monitor the Company's management; and
- (d) the granting of any loans, guarantee or security interest or any other similar financial assistance to the Company, its Unlimited Shareholder(s) or any of its affiliates.

9.3 Any Limited Shareholder will be severally liable towards third parties for any Prohibited Management Acts, including for any commitments of the Company towards those third parties to which it has not participated to the extent such Limited Shareholder has effected Prohibited Management Acts towards the relevant third parties on a regular basis.

V. General meetings of shareholders

Art. 10. Powers and voting rights.

10.1 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at a general meeting of Shareholders (each a General Meeting).

10.2 All the General Meetings shall be presided over by the chairman of the General Meeting, who shall be the chairman of the management body of the General Partner (or a representative thereof). The chairman of any General Meeting shall determine, in concordance with the agenda of the General Meeting, the order of business and the procedure at the General Meeting, including such regulation of the management of voting and the conduct of discussion as seem to him or her to be in order.

10.3 Each Share which is entitled to vote, entitles the holder to one (1) vote.

10.4 Holders of Class B Shares shall be entitled to attend General Meetings and receive notice of same, but shall not be entitled to vote unless such matter being resolved upon at such General Meeting must be voted upon by such non-voting shares in accordance with the Law.

Art. 11. Notices, quorum, majority and voting proceedings.

11.1 General Meetings of the Shareholders, or class meetings where applicable, are convened by either (i) the Managing Shareholder, or (ii) the Supervisory Board. The Shareholders must be convened to a General Meeting following a written request from Shareholders representing at least one-tenth of the share capital.

11.2 Written notice of any General Meeting shall be given to all Shareholders at least eight calendar (8) days prior to the date of the meeting. The written notice convening the Shareholders to any General Meeting shall specify the agenda, location, date and time of such General Meeting.

11.3 General Meetings shall be held at the registered office or at such other place within Luxembourg as shall be specified in the notices or waivers of notice thereof, provided that the Shareholders may participate in any such General Meeting in accordance with Clause 11.6 and 11.7.

11.4 If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

11.5 A Shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

11.6 Any Shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to a participation in person at the meeting.

11.7 Any Shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return

the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

11.8 Unless otherwise provided under these Articles, or to the extent that applicable law does not require a higher quorum, all resolutions of the Shareholders shall be adopted in a General Meeting (the First Shareholder Meeting) where fifty percent (50%) or more of the total Shares (excluding the Class B Shares) and fifty percent (50%) of the Shares held by the holders of Class A Shares are present or represented. If within thirty (30) minutes following the time appointed for the First Shareholder Meeting a quorum is not present, or if during the First Shareholder Meeting a quorum ceases to be present, the First Shareholder Meeting shall be adjourned to the day which occurs no earlier than five (5) Business Days following the originally scheduled date of the First Shareholder Meeting (or if that is not a Business Day to the next Business Day thereafter) at the same time and place (the Second Shareholder Meeting), and a written notice of the same shall be circulated by or on behalf of the Chairman to the Shareholders entitled to notice of the First Shareholder Meeting within twenty four (24) hours of the adjournment. The quorum at such Second Shareholder Meeting shall exist where twenty-five percent (25%) or more of the Shares and held by the holders of Class A Shares are present or represented and such Second Shareholder Meeting shall not validly resolve on any matter which was not identified on the agenda of the First Shareholder Meeting in the original notice circulated to the relevant Shareholders. If, within thirty (30) minutes following the time appointed for the Second Shareholder Meeting, a quorum is not present, or if during the Second Shareholder Meeting a quorum ceases to be present, the Second Shareholder Meeting shall be adjourned to the day which occurs no earlier than ten (10) Business Days following the originally scheduled date of the First Shareholder Meeting (or if that is not a Business Day to the next Business Day thereafter) at the same time and place (the Third Shareholder Meeting), and a written notice of the same shall be circulated by or on behalf of the Chairman to the Shareholders entitled to notice of the original General Meeting within twenty four (24) hours of the adjournment. At the Third Shareholder Meeting, the Shareholders present or represented at any given time during such Meeting shall form a quorum and such Third Shareholder Meeting shall not validly resolve on any matter which was not identified on the agenda of the First Shareholder Meeting in the original notice circulated to the relevant Shareholders.

11.9 Unless otherwise provided under these Articles, resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote of all Shareholders attending a meeting and entitled to vote at such meeting.

11.10 Resolutions to be adopted at any class meeting (where applicable) shall be passed by simple majority vote of all applicable class Shareholders at a meeting where at least half of the issued Shares in that class are present or represented.

11.11 An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if: (i) at least one half of the issued Share capital is present or represented, (ii) at least one half of the Class A Shares are present or represented, and (iii) all Management Shares are present or represented, and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of the capital represented, save that the Management Shares must be present or represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast, including the consent of the Unlimited Shareholder.

11.12 Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the Shareholders and bondholders (if any).

11.13 Any Shareholders shall have the right to appoint an observer who may attend and speak, but not vote, at all the General Meetings and shall be entitled to receive all information provided to the Shareholders, subject to the same confidentiality obligations applicable (if any), with respect to such General Meeting.

V. - Supervision - Annual accounts - Allocation of profits

Art. 12. Supervisory Board / Réviseurs d'entreprises.

12.1 The Company shall be supervised by a supervisory board of at least three (3) members (the Supervisory Board), who need not be Shareholders.

12.2 When so required by law or decided by the Company, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés) which will then replace the Supervisory Board.

12.3 The General Meeting shall appoint the members of the Supervisory Board and / or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office. The term of office of the members of the Supervisory Board may not exceed six (6) years but may be renewed.

12.4 The Supervisory Board must appoint a chairman from among its members and may choose a secretary.

12.5 The Supervisory Board shall meet at the request of the Manager or any of its members.

12.6 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

12.7 No notice is required if all members of the Supervisory Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda of the meeting. A member of the Supervisory Board may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Supervisory Board.

12.8 Any member of the Supervisory Board may grant to another member of the Supervisory Board a power of attorney in order to be represented at any Supervisory Board meeting.

12.9 The Supervisory Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Supervisory Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the members present or represented. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. Supervisory Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairman, by all members present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

12.10 Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

12.11 Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Supervisory Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

12.12 The members of the Supervisory Board may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1 The financial year begins on the first (1) of June and ends on the thirty-first (31) of May of each year.

13.2 Each year, the Manager must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officer(s), the Manager and Supervisory Board members to the Company.

13.3 One month before the annual General Meeting, the Manager shall provide the Supervisory Board with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The Supervisory Board shall then prepare a report setting out its proposals.

13.4 The annual General Meeting shall be held at the registered office or any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of October of each year at 16h30 CET. If such day is not a Business Day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following Business Day.

13.5 The annual General Meeting may be held abroad if, in the Manager's absolute discretion, exceptional circumstances so require.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1 Five per cent. (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2 The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend (in which case the approval of the Unlimited Shareholder(s) is/are required), to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

14.3 Any distributions from the Company must be made in accordance with the payment waterfall referred to in section VI of these Articles.

14.4 Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Manager must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Manager must resolve to distribute the interim dividends;

(iv) the payment of an interim dividend must be made in accordance with the payment waterfall referred to in section VI of these Articles; and

(v) the Supervisory Board or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the Manager which must verify whether the above conditions have been met.

VI. Distributions

Art. 15. Distribution Waterfall.

15.1 Any distributions made by the Company, from funds available to the Company for distribution (Distributable Amount), including but not limited to a distribution pursuant to the liquidation or dissolution of the Company taking into

account the provisions of section VII of these Articles, must be made in the following order of preference (such payment waterfall only applying to Shares in issue at the date of the distribution):

a) In respect of each and every distribution to be made by the Company, the holders of Class B Shares (being non-voting Shares) shall be entitled to a preferential cumulative return in an amount equal to zero point one percent (0.1%) of the par value of each Class B Share held thereby, which shall be allocated between the holders of Class B Shares pro rata based on the number of Class B Shares held by each such holder;

b) Next, the holders of Class B Shares, shall be entitled to receive a preferential return which shall be allocated in equal proportions between all holders of Class B Shares regardless of the number of Class B Shares held by each holder of Class B Shares, until such time as each holder of Class B Shares has received an amount of GBP5,000, whereupon this Clause b) shall cease to apply on all future distributions from the Company;

c) Next, the holders of Class C Shares shall be entitled to a preferential return which shall be allocated between the holders of Class C Shares pro rata based on the number of Class C Shares held by each such holder, until such time as each holder of Class C Shares has received an amount equal to zero point one percent (0.1%) of the par value of each Class C Share held thereby, whereupon this Clause c) shall cease to apply on all future distributions from the Company;

d) Next, the holders of Management Shares shall be entitled to a preferential return which shall be allocated between the holders of Management Shares pro rata based on the number of Management Shares held by each such holder, until such time as each holder of Management Shares has received an amount equal to zero point one percent (0.1%) of the par value of each Management Share held thereby, whereupon this Clause d) shall cease to apply on all future distributions from the Company;

e) Next, in respect of each and every distribution, the holders of Class A Shares and Class B Shares shall be entitled to the following preferential return *pari passu*:

i. to the extent that Class A2 Shares are in issue, the holders of Class A1 Shares shall be entitled to a preferential return in an amount equal to zero point one five percent (0.15%) of the par value of each Class A1 Share held thereby, which shall be allocated between the holders of Class A1 Shares pro rata based on the number of Class A1 Shares held by each such holder;

ii. to the extent that Class B2 Shares are in issue, the holders of Class B1 Shares shall be entitled to a preferential return in an amount equal to zero point two percent (0.2%) of the par value of each Class B1 Share held thereby, which shall be allocated between the holders of Class B1 Shares pro rata based on the number of Class B1 Shares held by each such holder;

iii. to the extent that Class A3 Shares are in issue, the holders of Class A2 Shares shall be entitled to a preferential return in an amount equal to zero point two five percent (0.25%) of the par value of each Class A2 Share held thereby, which shall be allocated between the holders of Class A2 Shares pro rata based on the number of Class A2 Shares held by each such holder;

iv. to the extent that Class B3 Shares are in issue, the holders of Class B2 Shares shall be entitled to a preferential return in an amount equal to zero point three percent (0.3%) of the par value of each Class B2 Share held thereby, which shall be allocated between the holders of Class B2 Shares pro rata based on the number of Class B2 Shares held by each such holder;

v. to the extent that Class A4 Shares are in issue, the holders of Class A3 Shares shall be entitled to a preferential return in an amount equal to zero point three five percent (0.35%) of the par value of each Class A3 Share held thereby, which shall be allocated between the holders of Class A3 Shares pro rata based on the number of Class A3 Shares held by each such holder;

vi. to the extent that Class B4 Shares are in issue, the holders of Class B3 Shares shall be entitled to a preferential return in an amount equal to zero point four percent (0.4%) of the par value of each Class B3 Share held thereby, which shall be allocated between the holders of Class B3 Shares pro rata based on the number of Class B3 Shares held by each such holder;

f) Next, in respect of each and every distribution, the holders of the Designated Class A Shares and the Designated Class B Shares shall be entitled to the following return *pari passu*:

i. the holders of the class of Class A Shares with the highest numerical designation then outstanding (i.e. first the Class A4 Shares, then, if no Class A4 Shares remain outstanding, the Class A3 Shares, and if no Class A3 Shares remain outstanding, the Class A2 Shares, and if no Class A2 Shares remain outstanding, the Class A1 Shares) (Designated Class A Shares) shall be entitled to all amounts allocated to such holders of Designated Class A Shares pursuant to Clause 15.2, which shall be allocated between the holders of Designated Class A Shares pro rata based on the number of Designated Class A Shares held by each such holder and for the avoidance of doubt, the holders of each other class of Class A Shares shall not be entitled to receive any distributions from the Company pursuant to this Clause 15.1(f)(i); and

ii. the holders of the class of Class B Shares with the highest numerical designation then outstanding (i.e. first the Class B4 Shares, then, if no Class B4 Shares remain outstanding, the Class B3 Shares, and if no Class B3 Shares remain outstanding, the Class B2 Shares, and if no Class B2 Shares remain outstanding, the Class B1 Shares) (Designated Class B Shares) shall be entitled to all amounts allocated to such holders of Designated Class B Shares pursuant to Clause 15.2, which shall be allocated between the holders of Designated Class B Shares pro rata based on the number of Designated

Class B Shares held by each such holder and for the avoidance of doubt, the holders of each other class of Class B Shares shall not be entitled to receive any distributions from the Company pursuant to this Clause 15.1(f)(ii).

15.2 The balance of the Distributable Amount remaining (if any) once the holders of Shares have been allocated distributions in accordance with Clauses 15.1(a) to e) (the Ordinary Distribution Amount) shall be allocated to the holders of Designated Class A Shares or Designated Class B Shares as follows:

a) first, to the holders of either Designated Class A Shares or Designated Class B Shares, as necessary, until such time as the aggregate amount of all distributions received by the holders of Class B Shares pursuant to Clauses 15.1(a) to e) and this Clause a) equals the product of (x) the then current Class B Percentage multiplied by (y) the aggregate amount of distributions received by the holders of all Shares pursuant to Clauses 15.1(a) to e) and this Clause a);

b) thereafter,

(1) the holders of the Designated Class A Shares shall be entitled to receive all of the remaining Ordinary Distribution Amount not allocated pursuant to sub-clause (b)(2) below;

(2) the holders of the Designated Class B Shares, shall be entitled to receive a portion of the Ordinary Distribution Amount equal to the product of (i) the then current Class B Percentage multiplied by (ii) the aggregate Ordinary Distribution Amount,

provided that, in respect of any Ordinary Distribution Amount, if (x) the MofM Hurdle is satisfied but (y) the amount of such Ordinary Distribution Amount is insufficient to distribute to the holders of the Designated Class B Shares the full amount allocable to such holders pursuant to Clause (2) while still satisfying the MofM Hurdle (an Insufficient Distribution Event and the MofM Hurdle, the Effective MofM Hurdle), then such Ordinary Distribution Amount from such Insufficient Distribution Event shall instead be allocated as follows:

(1) the holders of the Designated Class A Shares shall be entitled to receive a portion of such Ordinary Distribution Amount such that, following application of this sub-clause (3), Aggregate Institutional Distributions will satisfy the Effective MofM Hurdle; and

(2) the holders of the Designated Class B Shares shall be entitled to receive the remainder of such Ordinary Distribution Amount not allocated pursuant to sub-clause (3) above,

whereupon this proviso shall cease to apply (save for in the case of any subsequent Insufficient Distribution Event).

15.3 Any distribution amount payable on any class of Shares, unless specifically declared as payable, shall accrue and accumulate and shall be paid by the Company upon redemption of such class of Shares.

15.4 Only upon liquidation of the Company shall each Share be entitled to return of its par value.

15.5 Definitions for the purposes of this Article 15:

Aggregate Institutional Distributions	means, as of any date of determination, without double counting, the aggregate amount of all Distributions made by the Company to the holders of preferred equity certificates issued by the Company from time to time and any Class A Shares in respect of such securities as of such date net of any transaction fees or expenses incurred by such holders as determined by the Managing Shareholder acting reasonably and in good faith taking into account the terms of any Securityholders Agreement (if any);
Class B Percentage	means in connection with any distribution of an Ordinary Distribution Amount, the product of the Ratchet Percentage applicable to such Ordinary Distribution Amount multiplied by the Ratchet Dilution Factor;
Financial Restructuring	means the financial restructuring of Tragus Bidco Limited and its subsidiaries, under which financial restructuring Tragus Bidco Limited become a subsidiary of the Company;
Institutional Investment	means, as of any date of determination, the amount determined by the Managing Shareholder acting reasonably and in accordance with the terms of any Securityholders Agreement (if any), which amount, as far as possible equals the aggregate of all amounts contributed by the Shareholders to the Company or group companies on the date of the Financial Restructuring;
MOFM Hurdle	means, as of any date of determination, the relevant multiple set forth in column 2 in the definition of Ratchet Percentage;
Ratchet Percentage	means, in respect of any proposed distribution of an Ordinary Distribution Amount, a percentage determined by the Managing Shareholder acting reasonably and in good faith using the following methodology: (a) if as of the date of determination, after hypothetically allocating such Ordinary Distribution Amount among the holders of Class A Shares and Class B Shares in accordance with Article 15.2, Aggregate Institutional Distributions would be greater than or equal to the product of (x) the Institutional Investment, multiplied by (y) the MofM Hurdle corresponding to such date of determination set forth in column 2 of the table below, then the "Ratchet Percentage" applicable to such Ordinary Distribution shall be ten percent (10%); and (b) in all other circumstances, the "Ratchet Percentage" applicable to such Ordinary

Distribution shall be eight point twenty-five percent (8.25%);

Date	MofM Hurdle
On or after the Closing Date but prior to the third anniversary of the Closing Date	1.75
On or after the third anniversary of the Closing Date but prior to the fourth anniversary of the Closing Date	2.25
On or after the fourth anniversary of the Closing Date	2.5
Ratchet Dilution Factor means a fraction determined by the Managing Shareholder acting reasonably and in good faith, using any reasonable methodology as may be agreed from time to time in any Securityholders Agreement;	

VII. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

16.2 The General Meeting shall appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.3 The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the Shareholders taking into account first, article 16.4 and thereafter the payment waterfall reflected in section VI of these Articles.

16.4 Any non-voting Shares in the Company shall be entitled to a preferential right to return of their par value on liquidation.

16.5 In the absence of a liquidator appointed in accordance with paragraph 16.2, the Unlimited Shareholder(s) will act and be considered as being the liquidator(s) of the Company.

16.6 The Company must be dissolved by a resolution of the Shareholders adopted in accordance with paragraph 1 of this article in the following scenarios:

(a) upon the Unlimited Shareholder (as the last remaining Unlimited Shareholder) of the Company ceasing to be an Unlimited Shareholder, in case no other Unlimited Shareholder can be agreed upon by the Shareholders in accordance with Clause 4.3. of the Articles;

(b) upon the occurrence of any event leaving the Unlimited Shareholder as the sole Shareholder of the Company.

VIII. General provision

Art. 17. General.

17.1 Notices and communications are made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2 Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Supervisory Board meetings may also be granted by a member of the Supervisory Board, in accordance with such conditions as may be accepted by the Supervisory Board.

17.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, shall constitute one and the same document.

17.4 All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the Shareholders from time to time.

IX. Transitory provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and end on the thirty-first (31) of May 2015.

Subscription and payment

1. Tragus Lux Holdings GP, represented as stated above, subscribes for:

- one (1) Management Share in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01),
- and agrees to pay it in full by a contribution in cash in the amount of one British penny (GBP0.01).

2. York Global Finance Offshore BDH (Luxembourg) S.à r.l., represented as stated above, subscribes for

- one million (1,000,000) Class A1 Shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each,
- ten thousand (10,000) Class A2 Shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each,

- ten thousand (10,000) Class A3 Shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each; and

- ten thousand (10,000) Class A4 Shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each,

and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of ten thousand three hundred British Pounds (GBP 10,300).

3. ESCF Investment S.à r.l., represented as stated above, subscribes for:

- one million (1,000,000) Class A1 Shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each,

- ten thousand (10,000) Class A2 Shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each,

- ten thousand (10,000) Class A3 Shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each; and

- ten thousand (10,000) Class A4 Shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each,

and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of ten thousand three hundred British Pounds (GBP 10,300).

4. Apollo Franklin Partnership, L.P., represented as stated above, subscribes for:

- one million (1,000,000) Class A1 Shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each,

- ten thousand (10,000) Class A2 Shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each,

- ten thousand (10,000) Class A3 Shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each; and

- ten thousand (10,000) Class A4 Shares in registered form, having a nominal value of one British penny (GBP 0.01) each,

and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of ten thousand three hundred British Pounds (GBP 10,300).

The amount of thirty thousand nine hundred British Pounds and one penny (GBP 30,900.01) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1.500.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its Shareholders, representing the entire subscribed share capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as members of the Supervisory Board of the Company for a period of one (1) year:

- Jacob Mudde, born in Rotterdam, the Netherlands, on 14 October 1969, having its professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- Johannes de Zwart, born in Gravenhage, the Netherlands, on 19 June 1967, having its professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

- Patrick van Denzen, born in Geleen, the Netherlands, on 28 February 1971, having its professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and that in the case of divergences, the English text prevails.

This notarial deed is drawn up in Echternach, on the day stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representatives of the appearing parties.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le douzième jour de septembre.

Par devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Tragus Lux Holdings GP, une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et dont l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours,

ici représentée par Peggy Simon, employée privée, avec adresse professionnelle à Echternach, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

2. York Global Finance Offshore BDH (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.769;

ici représentée par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

3. ESCF Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 296, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164.109;

ici représentée par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

4. Apollo Franklin Partnership L.P., une société en commandite (limited partnership) constituée selon les lois du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), et dont le siège social se situe à C/O Corporation Service, Company 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique 19808 représentée par son associé commandité Apollo Franklin Advisors (APODC) L.P., une société en commandite (limited partnership) constituée selon les lois du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), et dont le siège social se situe à C/O Corporation Service, Company 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique 19808,

ici représentée par Mariette Schou, employée privée, avec adresse professionnelle à Echternach, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par les mandataires des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société en commandite par actions qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Types d'actionnaires - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination / Types d'actionnaires.

1.1. Le nom de la société est «Tragus Lux Holdings» (la Société). La Société est une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

1.2. Les actionnaires de la Société sont: (i) Tragus Lux Holdings GP, une société anonyme (le Gérant Commandité ou l'Actionnaire Commandité) et (ii) les actionnaires commanditaires à la date de la constitution de la Société et toute entité ou personne qui devient actionnaire commanditaire lorsqu'il y a lieu (les Actionnaires Commanditaires).

1.3. L'Actionnaire Commandité est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes de la Société dans la mesure où elles ne peuvent être payées sur les actifs de la Société. Les Actionnaires Commanditaires sont responsables à concurrence du montant du capital engagé par eux dans la Société à la souscription des actions concernées.

1.4. Les Actionnaires Commanditaires et l'Actionnaire Commandité sont ensemble désignés dans les Statuts comme étant les Actionnaires et individuellement comme un Actionnaire.

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du Gérant. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Gérant. Lorsque le Gérant estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle

de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques, moyens légaux et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. Sous réserve de l'article 4.3, la Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs Actionnaires.

4.3. En cas de décès, liquidation, incapacité légale, démission, faillite ou toute autre procédure similaire affectant l'Actionnaire Commandité unique, la Société continuera d'exister et un Actionnaire Commandité remplaçant sera nommé au plus tard quinze (15) Jours Ouvrables suivant la survenance de l'évènement en cause, et ce remplacement doit être décidé à l'unanimité par tous les Actionnaires restants dans le cadre d'une assemblée générale modifiant les Statuts. Dans le cas où les Actionnaires ne peuvent se mettre d'accord sur un Actionnaire Commandité remplaçant, la Société sera dissoute et liquidée.

Jour Ouvré signifie un jour, autre qu'un samedi, dimanche ou jour férié, où les institutions bancaires au Grand-Duché de Luxembourg et au Royaume-Uni sont d'ordinaire ouvertes pour affaires.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à trente mille neuf cents livres sterling et un penny (GBP 30.900,01) représenté par:

(a) trois millions (3.000.000) d'actions de commanditaire de classe A1 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Classe A1);

(b) trente mille (30.000) actions de commanditaire de classe A2 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Classe A2);

(c) trente mille (30.000) actions de commanditaire de classe A3 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Classe A3);

(d) trente mille (30.000) actions de commanditaire de classe A4 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Classe A4); et

(e) une (1) action de commandité, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) (les Actions de Commandité).

(f) Le capital autorisé de la Société est fixé à neuf cent millions de livres sterling (GBP 900.000.000) (le Capital Autorisé) divisé en:

- Cent milliards (100.000.000.000) d'Actions de Classe A1;
- Cent milliards (100.000.000.000) d'Actions de Classe A2;
- Cent milliards (100.000.000.000) d'Actions de Classe A3;
- Cent milliards (100.000.000.000) d'Actions de Classe A4;
- Cent milliards (100.000.000.000) d'Actions de Classe B1 sans droit de vote, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Classe B1);
- Cent milliards (100.000.000.000) d'Actions de Classe B2 sans droit de vote, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Classe B2);
- Cent milliards (100.000.000.000) d'Actions de Classe B3 sans droit de vote, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Classe B3);
- Cent milliards (100.000.000.000) d'Actions de Classe B4 sans droit de vote, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Classe B4); et
- Cent milliards (100.000.000.000) d'Actions de Classe C sans droit de vote, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, (les Actions de Classe C).

5.2. Les Actions de Classe A1, les Actions de Classe A2, les Actions de Classe A3, les Actions de Classe A4, les Actions de Classe B1, les Actions de Classe B2, les Actions de Classe B3, les Actions de Classe B4 et les Actions de Classe C sont toutes des actions de commanditaire et ci-après désignées les Actions de Commanditaire. Les Actions de Commanditaire et les Actions de Commandité sont collectivement désignées les Actions et individuellement une Action.

5.3. Les Actions de Classe A1, les Actions de Classe A2, les Actions de Classe A3 et les Actions de Classe A4 sont collectivement désignées les Actions de Classe A.

5.4. Les Actions de Classe B1, les Actions de Classe B2, les Actions de Classe B3 et les Actions de Classe B4 sont collectivement désignées les Actions de Classe B.

5.5. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour une modification apportée aux Statuts.

5.6. Le Gérant Commandité est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de la publication du présent acte constitutif, à:

a) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs occasions, à hauteur de la limite du Capital Autorisé par l'émission de nouvelles Actions parmi chacune des classes d'Actions indiquées au sein du Capital Autorisé, ayant les mêmes droits que les Actions existantes d'une même classe;

b) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des Actionnaires aux nouvelles Actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

c) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des Actions en conséquence.

5.7. Toutes les Actions de Classe A1 sont identiques à tous les égards et donnent droit à participation proportionnelle au titre du paiement de tout dividende et de toute distribution d'actifs attribués aux Actions de Classe A1 conformément au paiement en cascade stipulé à l'article VI des présents Statuts.

5.8. Toutes les Actions de Classe A2 sont identiques à tous les égards et donnent droit à participation proportionnelle au titre du paiement de tout dividende et de toute distribution d'actifs attribués aux Actions de Classe A2 conformément au paiement en cascade stipulé à l'article VI des présents Statuts.

5.9. Toutes les Actions de Classe A3 sont identiques à tous les égards et donnent droit à participation proportionnelle au titre du paiement de tout dividende et de toute distribution d'actifs attribués aux Actions de Classe A3 conformément au paiement en cascade stipulé à l'article VI des présents Statuts.

5.10. Toutes les Actions de Classe A4 sont identiques à tous les égards et donnent droit à participation proportionnelle au titre du paiement de tout dividende et de toute distribution d'actifs attribués aux Actions de Classe A4 conformément au paiement en cascade stipulé à l'article VI des présents Statuts.

5.11. Toutes les Actions de Classe B1 sont identiques à tous les égards et donnent droit à participation proportionnelle au titre du paiement de tout dividende et de toute distribution d'actifs attribués aux Actions de Classe B1 conformément au paiement en cascade stipulé à l'article VI des présents Statuts.

5.12. Toutes les Actions de Classe B2 sont identiques à tous les égards et donnent droit à participation proportionnelle au titre du paiement de tout dividende et de toute distribution d'actifs attribués aux Actions de Classe B2 conformément au paiement en cascade stipulé à l'article VI des présents Statuts.

5.13. Toutes les Actions de Classe B3 sont identiques à tous les égards et donnent droit à participation proportionnelle au titre du paiement de tout dividende et de toute distribution d'actifs attribués aux Actions de Classe B3 conformément au paiement en cascade stipulé à l'article VI des présents Statuts.

5.14. Toutes les Actions de Classe B4 sont identiques à tous les égards et donnent droit à participation proportionnelle au titre du paiement de tout dividende et de toute distribution d'actifs attribués aux Actions de Classe B4 conformément au paiement en cascade stipulé à l'article VI des présents Statuts.

5.15. Toutes les Actions de Classe C sont identiques à tous les égards et donnent droit à participation proportionnelle au titre du paiement de tout dividende et de toute distribution d'actifs attribués aux Actions de Classe C conformément au paiement en cascade stipulé à l'article VI des présents Statuts.

5.16. Toutes les Actions de Commandité sont identiques à tous les égards et donnent droit à participation proportionnelle au titre du paiement de tout dividende et de toute distribution d'actifs attribués aux Actions de Commandité conformément au paiement en cascade stipulé à l'article VI des présents Statuts.

Art. 6. Rachat et annulation d'Actions.

6.1. Aussi longtemps qu'il reste en permanence une (1) Action de Commandité, le capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation d'Actions, y compris par le rachat et l'annulation d'une ou plusieurs classes d'Actions complètes, par le rachat et l'annulation de toutes les Actions en circulation dans ladite (lesdites) classe(s).

6.2. Le rachat et l'annulation d'Actions de Classe A s'effectuent dans l'ordre numérique inverse (en commençant par les Actions de Classe A4).

6.3. Le rachat et l'annulation d'Actions de Classe B s'effectuent dans l'ordre numérique inverse (en commençant par les Actions de Classe B4).

6.4. Dans le cas d'une réduction de capital par le rachat et l'annulation d'une classe d'Actions (dans l'ordre numérique inverse, tel que le prévoient les présents Statuts), ladite classe d'Actions donne droit à ses détenteurs, au prorata de leur participation dans ladite classe, à la Valeur d'Annulation Par Action pour chaque action de ladite classe, et les détenteurs d'Actions de la classe d'Actions rachetée et annulée reçoivent de la Société une somme égale à la Valeur d'Annulation Par Action pour chaque action détenue et annulée de la classe concernée.

6.5. La Valeur d'Annulation Par Action est calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par classe par le nombre d'Actions en circulation dans la classe d'Actions à racheter et à annuler.

6.6. Le Montant Total d'Annulation par classe est un montant: (i) défini par le Gérant Commandité sur la base des comptes intermédiaires concernés, (ii) dans la mesure du possible et à la discrétion de l'Actionnaire Commandité égal au Montant Disponible dans la mesure où le Montant Disponible serait affecté à chaque classe d'Actions en vertu de l'article 15.

6.7. Lors du rachat et de l'annulation des Actions de la classe concernée, la Valeur d'Annulation Par Action devient exigible par la Société et due à l'Actionnaire concerné.

6.8. Pour les besoins de cet Article 6:

Montant Disponible signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) attribuables à ladite classe (sous réserve des stipulations de l'article 14) augmenté (i) des réserves librement distribuables (y compris, pour éviter toute ambiguïté, la réserve de prime d'émission) et (ii), le cas échéant, par le montant de la réduction de capital social relative à la classe d'Actions à annuler dans la mesure où cela correspond aux montants disponibles conformément à la loi, mais réduit par (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) toute somme à placer en réserve(s), conformément aux exigences de la loi ou des Statuts, ou de l'avis raisonnable de l'Actionnaire Commandité réservés afin de couvrir les frais de fonctionnement de la Société, chaque fois tel que défini dans les comptes intermédiaires concernés (sans, pour éviter toute ambiguïté, tout double comptage) de sorte que:

$$MD = (BN + RD + RC) - (P + R)$$

Par lequel:

MD = Montant Disponible;

BN = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)

RD = réserves librement distribuables;

RC = le montant de la réduction de capital social et de la réduction de réserve légale relatifs à la classe d'Actions devant être annulée;

P = pertes (y compris les pertes reportées);

R = sommes à placer en réserve conformément aux exigences de la loi ou des Statuts.

Comptes Intérimaires signifie les comptes intermédiaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.

Date des Comptes Intérimaires signifie la date ne précédant pas plus de huit (8) jours la date de rachat et d'annulation de la classe d'Actions concernée.

Art. 7. Actions.

7.1. Les Actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Action.

7.2. Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

7.3. Chaque action assortie de droits de vote au sens des présents Statuts donne droit à une (1) voix par Action.

7.4. Les Actions de Classe A, les Actions de Commandité et les Actions de Classe C sont assorties de droits de vote.

7.5. Les Actions de Classe B sont des actions préférentielles sans droit de vote. Les actions préférentielles sans droit de vote peuvent uniquement voter conformément aux dispositions de l'article 46 de la Loi et, à l'exception d'une Assemblée Générale au titre de laquelle, selon les dispositions de l'article 46 de la Loi lesdites actions préférentielles sans droit de vote ont droit de vote, les actions préférentielles sans droit de vote ne sont pas prises en compte dans la détermination du quorum et de la majorité de toute Assemblée Générale.

7.6. Un registre des Actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Actionnaire.

7.7. Une cession d'Action s'opère, sous réserve de l'article 7.9, par la mention dans le registre des Actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée:

(i) par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires; ou

(ii) par un quelconque mandataire de la Société,

après une notification à, ou une acceptation par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

7.8. Tout autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire, dûment signé par les deux parties, peut également, sous réserve de l'article 7.9, être accepté par la Société comme preuve du transfert d'Actions.

7.9. Toute cession d'Actions est soumise à: (i) toute restriction de cession contenue dans toute convention de porteurs de titres qui peut être conclue le cas échéant, entre, notamment la Société et ses Actionnaires (la Convention de Porteurs de Titres), (ii) la notification du respect desdites restrictions par le cédant au cessionnaire et à la Société et (iii) les stipulations des articles 7.10, 7.11 et 7.12.

7.10. Les Actions de Classe A détenues par un Actionnaire constituent une unité (l'Unité de Classe A) et au cas où un Actionnaire désire céder un certain nombre d'Actions de Classe A1, d'Actions de Classe A2, d'Actions de Classe A3, ou d'Actions de Classe A4, ledit Actionnaire doit céder un nombre égal d'Actions de Classe A1, de Classe A2, de Classe A3, ou de Classe A4 comme une Unité de Classe A basé sur le nombre total d'Actions de Classe A qu'il détient.

7.11. Les Actions de Classe B détenues par un Actionnaire constituent une unité (l'Unité de Classe B) et dans le cas où un Actionnaire désire céder un certain nombre d'Actions de Classe B1, d'Actions de Classe B2, d'Actions de Classe B3 ou d'Actions de Classe B4, ledit Actionnaire doit céder un nombre égal d'Actions de Classe B1, de Classe B2, de Classe B3 ou de Classe B4 comme une Unité de Classe B basé sur le nombre total d'Actions de Classe B qu'il détient.

7.12. La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Gérance - Représentation.

8.1. La Société est gérée par (i) le Gérant Commandité, ou bien (ii) une personne nommée par le Gérant Commandité à sa discrétion qui peut être un Actionnaire ou un tiers et dont la durée du mandat sera déterminée par le Gérant Commandité (le Gérant).

8.2. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux Actionnaires ou au Conseil de Surveillance et dispose de tous les pouvoirs pour effectuer et approuver pour la Société tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.3. Si le Gérant n'est pas un Actionnaire Commandité, le Gérant sera responsable (i) envers la Société conformément au droit commun pour l'exécution du mandat qui lui a été donné et pour toute faute dans la gestion des affaires de la Société et (ii) envers la Société et tout tiers pour des dommages résultants de la violation de la Loi ou des Statuts.

8.4. Lorsqu'une personne morale est nommée Gérant, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission de Gérant. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

8.5. Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

8.6. Le Gérant rendra compte des résultats de sa gestion et de son administration aux Actionnaires.

8.7. Le Gérant peut à tout moment, nommer un ou plusieurs agent(s) ad hoc afin d'accomplir des tâches spécifiques. Le Gérant déterminera les pouvoirs et la rémunération (le cas échéant) de cet/ces agent(s), la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente pour la mission. L'agent/les agents ainsi nommé(s) [est/sont] en tout cas révocable(s) ad nutum par décision du Gérant.

8.8. La nomination d'un/d'agent(s) conformément au paragraphe 8.7 n'affecte pas la responsabilité du Gérant.

8.9. Le Gérant peut recevoir une rémunération annuelle pour ses fonctions en rapport avec la Société, laquelle rémunération doit être décidée par les Actionnaires, de temps à autre.

8.10. Les transactions conclues par la Société qui sont en conflit avec l'intérêt de son Gérant doivent être signalées dans un procès-verbal. Cela ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ne seront affectés ou invalidés par le fait que le Gérant ou tout autre directeur de la Société soit intéressé dans la transaction, ou soit un membre du conseil d'administration, un associé, un directeur ou employé de cette autre société ou personne.

8.11. La Société est engagée par la signature unique du Gérant unique ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signer pour le compte de la Société a été valablement délégué par le Gérant conformément à l'article 8.7 des Statuts.

IV. Actionnaires commanditaires

Art. 9. Actionnaires Commanditaires.

9.1. Sauf disposition contraire prévue par la Section V des Statuts, les Actionnaires Commanditaires ne doivent pas accomplir d'acte de gestion à l'égard des tiers (les Actes de Gestion Prohibés ou individuellement un Acte de Gestion Prohibé).

9.2. Rien de ce qui suit ne constituera un Acte de Gestion Prohibé:

- (a) l'exercice des droits/prérogatives d'Actionnaires;
- (b) tout conseil donné par les Actionnaires Commanditaires à la Société, son/ses Actionnaire(s) Commandité(s), les filiales de la Société et leur(s) Actionnaire(s) Commandité(s) / Gérant(s);
- (c) toute action dont le but est de surveiller/contrôler la gestion de la Société; et

(d) l'octroi de prêts, garanties ou sûretés ou toute autre assistance financière semblable à la Société, son/ses Actionnaire (s) Commandité(s) ou l'une de ses filiales.

9.3. Tout Actionnaire Commanditaire sera indéfiniment et solidairement responsable envers les tiers pour tout Acte de Gestion Prohibé, y compris pour tous les engagements de la Société envers ces tiers auxquels il n'aurait pas participé, si ledit Actionnaire Commanditaire a habituellement effectué des Actes de Gestion Prohibés envers ce même tiers.

IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 10. Pouvoirs et droits de vote.

10.1. Les résolutions des Actionnaires sont adoptées en assemblée générale des Actionnaires (chacune une Assemblée Générale).

10.2. Toutes les Assemblées Générales sont présidées par un président de l'Assemblée Générale, qui sera le président de l'organe de gestion de l'Actionnaire Commandité (ou un de ses représentants). Le président de toute Assemblée Générale déterminera, conformément à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, l'ordre des affaires et la procédure à l'Assemblée Générale, en ce compris la réglementation de la gestion du vote et la conduite des discussions qui lui semble être en ordre.

10.3. Chaque action assortie d'un droit de vote donne droit à un (1) vote.

10.4. Les détenteurs des Actions de Classe B sont autorisés à participer aux Assemblées Générales et d'en recevoir les convocations, mais ne sont pas autorisés à voter sauf si le sujet sur lequel porte la décision à prendre à ladite Assemblée Générale doit obtenir le vote desdites actions sans droit de vote conformément à la Loi.

Art. 11. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote.

11.1. Les Assemblées Générales des actionnaires, ou les assemblées de classe, selon le cas, sont convoquées soit (i) par le Gérant ou le Conseil de Surveillance. Les Actionnaires doivent y être convoqués à la demande écrite des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social.

11.2. Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les Actionnaires au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée. La convocation écrite des Actionnaires précisera l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de l'Assemblée Générale.

11.3. Les Assemblées Générales se tiennent au siège social de la Société ou à un autre lieu dans la commune de Luxembourg tel que le préciseront les convocations ou renoncations à ces dernières, à condition que les Actionnaires puissent participer à cette Assemblée Générale conformément aux articles 11.6 et 11.7.

11.4. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, elle peut se tenir sans convocation préalable.

11.5. Un Actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

11.6. Tout Actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

11.7. Tout Actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis à cet effet par la Société. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les Actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, il ne sera tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni une intention de vote ni une abstention, sont nuls.

11.8. Sauf disposition contraire des Statuts, ou dans la mesure où la loi applicable ne prévoit pas de quorum supérieur, toutes les résolutions des Actionnaires sont adoptées à une Assemblée Générale (la Première Assemblée Générale) où cinquante pour cent (50%) ou plus des Actions (hormis les Actions de Classe B) et cinquante pour cent (50%) des Actions détenues par les détenteurs d'Actions de Classe A sont présentes ou représentées. Si dans les trente (30) minutes qui suivent l'heure prévue de la Première Assemblée Générale, le quorum n'est pas présent, ou s'il cesse d'être présent au cours de la Première Assemblée Générale, la Première Assemblée Générale est ajournée au plus tôt cinq (5) Jours Ouvrés suivant la première date prévue de la Première Assemblée des Actionnaires (ou si celui-là n'est pas un Jour Ouvré, au Jour Ouvré suivant) à la même heure et au même lieu (la Seconde Assemblée des Actionnaires), et une convocation écrite à celle-ci est distribuée par ou pour le compte du Président aux Actionnaires autorisés à recevoir une convocation à la Première Assemblée des Actionnaires dans les vingt-quatre (24) heures de l'ajournement. Le quorum à cette Seconde Assemblée des Actionnaires est constitué lorsque vingt-cinq pour cent (25%) ou plus des Actions et détenues par les détenteurs d'Actions de Classe A sont présentes ou représentées et cette Seconde Assemblée des Actionnaires ne peut pas valablement se prononcer sur un sujet qui ne figurait pas à l'ordre du jour de la Première Assemblée des Actionnaires dans la première convocation distribuée aux Actionnaires concernés. Si, dans les trente (30) minutes qui suivent l'heure de la Seconde Assemblée des Actionnaires, un quorum n'est pas présent, ou si pendant le déroulement de la Seconde Assemblée des Actionnaires un quorum cesse d'être présent, la Seconde Assemblée des Actionnaires est ajournée au

plus tôt dix (10) jours Ouvrés suivant la date prévue à l'origine de la Première Assemblée des Actionnaires (ou si celui-là n'est pas un Jour Ouvré, au Jour Ouvré suivant) à la même heure et au même lieu (la Troisième Assemblée des Actionnaires) et une convocation écrite à celle-ci est distribuée par ou pour le compte du Président aux Actionnaires autorisés à recevoir une convocation à la première Assemblée Générale dans les vingt-quatre (24) heures de l'ajournement. A la Troisième Assemblée des Actionnaires, les Actionnaires présents ou représentés à tout moment durant cette Assemblée forment le quorum et cette Troisième Assemblée des Actionnaires ne peut pas valablement se prononcer sur un sujet qui ne figurait pas à l'ordre du jour de la Première Assemblée des Actionnaires dans la première convocation distribuée aux Actionnaires concernés.

11.9. Sauf disposition contraire dans les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées de tous les Actionnaires participant à une assemblée et ayant droit de vote.

11.10. Les décisions de toute assemblée de classe (le cas échéant) sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées de tous les Actionnaires de toutes classes à une assemblée où au moins la moitié des Actions en circulation dans ladite classe est présente ou représentée.

11.11. Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si: (i) la moitié au moins du capital Social émis est représenté, (ii) la moitié au moins des Actions de Classe A est présente ou représentée, et (iii) toutes les Actions de Commandité sont présentes ou représentées, et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte des modifications de l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale est convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent la date l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et indiquent les résultats de la précédente Assemblée Générale. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté, sauf que les Actions de Commandité doivent être présentes ou représentées. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées, comprenant l'approbation de l'Associé Commandité.

11.12. Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Actionnaire dans la Société exigent le consentement unanime des Actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

11.13. Tous Actionnaires aura le droit de désigner un observateur qui peut participer et s'exprimer, mais pas voter, à toutes les Assemblées Générales et qui aura le droit de recevoir toutes les informations fournies aux Actionnaires, sous réserve des mêmes obligations de confidentialité applicables (le cas échéant) pour cette Assemblée Générale.

V. Contrôle - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 12. Conseil de Surveillance /Réviseurs d'entreprises.

12.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un conseil de surveillance composé d'au moins trois (3) membres (le Conseil de Surveillance), qui ne doivent pas nécessairement être Actionnaires.

12.2. Quand la loi le requiert ou la Société en décide ainsi, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés qui remplaceront alors le Conseil de Surveillance.

12.3. L'Assemblée Générale nomme les membres du Conseil de Surveillance et / ou les réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance ne peut dépasser six (6) ans, mais peut être renouvelé.

12.4. Le Conseil de Surveillance doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire.

12.5. Le Conseil de Surveillance est convoqué par le Gérant ou par l'un de ses membres.

12.6. Il est donné à tous les membres du Conseil de Surveillance une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

12.7. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un membre du Conseil de Surveillance peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

12.8. Un membre du Conseil de Surveillance peut donner une procuration à tout autre membre afin de le représenter à toute réunion du Conseil de Surveillance.

12.9. Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité des voix exprimées par les membres présents ou représentés. En cas d'égalité de voix, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront consignées en procès-verbaux, signés par le président, par tous les membres présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

12.10. Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant

à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

12.11. Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Surveillance sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

12.12. Les membres du Conseil de Surveillance ne contractent, à raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et la Loi.

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) juin et se termine le trente-et-un (31) mai de chaque année.

13.2. Chaque année, le Gérant dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes (du) des directeur(s), du Gérant et des membres du Conseil de Surveillance envers la Société.

13.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Gérant remet un rapport, avec les pièces justificatives, sur les opérations de la Société au Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance prépare ensuite un rapport contenant ses propositions.

13.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient au siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 16 heures 30 CET (heure de l'Europe centrale). Si ce jour n'est pas un Jour Ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le Jour Ouvré suivant.

13.5. L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon la discrétion absolue du Gérant, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende (auquel cas l'approbation de(s) Associé(s) Commandité(s) est requise), l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

14.3. Toute distribution par la Société doit être effectuée conformément au paiement en cascade mentionné à la section VI des présents Statuts.

14.4. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Gérant;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire; et

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Gérant dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) le paiement de dividendes intérimaires par la Société doit être effectué conformément au paiement en cascade mentionné à la section VI des présents Statuts; et

(v) le Conseil de Surveillance ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport au Gérant qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

VI. Distributions

Art. 15. Distribution en cascade.

15.1. Toute distribution par la Société, à partir de fonds de la Société disponibles pour distribution (le Montant Distribuible), en ce compris une distribution suivant la liquidation ou la dissolution de la Société compte tenu des stipulations de la section VII des présents Statuts, doit être effectuée dans l'ordre de préférence suivant (ledit paiement en cascade s'appliquant uniquement aux Actions en circulation à la date de la distribution):

a) Pour chaque distribution envisagée par la Société, les détenteurs des Actions de Classe B (Actions sans droit de vote) auront droit à un rendement cumulatif préférentiel égal à zéro virgule dix pour cent (0,10%) de la valeur nominale de chaque Action de Classe B qu'ils possèdent, qui sera affecté aux détenteurs des Actions de Classe B proportionnellement au nombre d'Actions de Classe B que chaque détenteur possède;

b) Ensuite, les détenteurs d'Actions de Classe B auront droit à un rendement préférentiel affecté proportionnellement aux détenteurs des Actions de Classe B sans tenir compte du nombre d'Actions de Classe B détenues par chaque dé-

tenteur d'Actions de Classe B jusqu'à ce que chaque détenteur d'Actions de Classe B ait reçu un montant de GBP 5.000, après quoi cet article 15.1 b) cessera de s'appliquer aux distributions futures de la Société;

c) Ensuite, les détenteurs d'Actions de Classe C auront droit à un rendement préférentiel qui sera affecté aux détenteurs des Actions de Classe C proportionnellement au nombre d'Actions de Classe C détenues par chacun des détenteurs, jusqu'à ce que chaque détenteur d'Actions de Classe C ait reçu un montant de zéro virgule dix pour cent (0,10%) de la valeur nominale de chaque Action de Classe C qu'il détient, après quoi cet article 15.1.c) cessera de s'appliquer aux distributions futures de la Société;

d) Ensuite, les détenteurs d'Actions de Commandité auront droit à un rendement préférentiel qui sera affecté aux détenteurs des Actions de Commandité proportionnellement au nombre d'Actions de Commandité détenues par chacun des détenteurs, jusqu'à ce que chaque détenteur d'Actions de Classe C ait reçu un montant de zéro virgule dix pour cent (0,10%) de la valeur nominale de chaque Action de Commandité qu'il détient, après quoi cet article 15.1.d) cessera de s'appliquer aux distributions futures de la Société;

e) Ensuite pour chaque distribution, les détenteurs d'Actions de Classe A et Actions de Classe B auront droit au rendement préférentiel suivant pari passu:

(i) Dans la mesure où des Actions de Classe A2 sont émises, les détenteurs des Actions de Classe A1 auront droit à un rendement préférentiel de zéro virgule quinze pour cent (0,15%) de la valeur nominale de chaque Action de Classe A1 qu'ils détiennent, qui sera affecté aux détenteurs des Actions de Classe A1 proportionnellement au nombre d'Actions de Classe A1 que chaque détenteur possède;

(ii) Dans la mesure où des Actions de Classe B2 sont émises, les détenteurs des Actions de Classe B1 auront droit à un rendement préférentiel de zéro virgule vingt pour cent (0,20%) de la valeur nominale de chaque Action de Classe B1 qu'ils détiennent, qui sera affecté aux détenteurs des Actions de Classe B1 proportionnellement au nombre d'Actions de Classe B1 que chaque détenteur possède;

(iii) Dans la mesure où des Actions de Classe A3 sont émises, les détenteurs des Actions de Classe A2 auront droit à un rendement préférentiel de zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25%) de la valeur nominale de chaque Action de Classe A2 qu'ils détiennent, qui sera affecté aux détenteurs des Actions de Classe A2 proportionnellement au nombre d'Actions de Classe A2 que chaque détenteur possède;

(iv) Dans la mesure où des Actions de Classe B3 sont émises, les détenteurs des Actions de Classe B2 auront droit à un rendement préférentiel de zéro virgule trente pour cent (0,30%) de la valeur nominale de chaque Action de Classe B2 qu'ils détiennent, qui sera affecté aux détenteurs des Actions de Classe B2 proportionnellement au nombre d'Actions de Classe B2 que chaque détenteur possède;

(v) Dans la mesure où des Actions de Classe A4 sont émises, les détenteurs des Actions de Classe A3 auront droit à un rendement préférentiel de zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35%) de la valeur nominale de chaque Action de Classe A3 qu'ils détiennent, qui sera affecté aux détenteurs des Actions de Classe A3 proportionnellement au nombre d'Actions de Classe A3 que chaque détenteur possède;

(vi) Dans la mesure où des Actions de Classe B4 sont émises, les détenteurs des Actions de Classe B3 auront droit à un rendement préférentiel de zéro virgule quarante pour cent (0,40%) de la valeur nominale de chaque Action de Classe B3 qu'ils détiennent, qui sera affecté aux détenteurs des Actions de Classe B3 proportionnellement au nombre d'Actions de Classe B3 que chaque détenteur possède;

f) Ensuite, pour chaque distribution, les détenteurs des Actions de Classe A Désignées et des Actions de Classe B Désignées auront droit au rendement suivant pari passu:

(i) Les détenteurs de la classe d'Actions de Classe A avec la plus grande désignation numérique (donc en premier les Actions de Classe A4, puis, si aucune Action de Classe A4 n'est encore en circulation, les Actions de Classe A3 et si aucune Action de Classe A3 n'est encore en circulation, les Actions de Classe A2 et s'il ne reste plus aucune Action de Classe A2, les Actions de Classe A1) (les Actions de Classe A Désignées) auront droit à tous les montants affectés à ces détenteurs d'Actions de Classe A Désignées en vertu de l'article 15.2, qui seront attribués aux détenteurs des Actions de Classe A Désignées proportionnellement au nombre d'Actions de Classe A Désignées que chacun d'entre eux détient et en tout état de cause, les détenteurs de chacune des autres classes d'Actions de Classe A n'auront pas droit de recevoir des distributions de la Société en vertu de cet article 15.1(f)(i); et

(ii) Les détenteurs de la classe d'Actions de Classe B avec la plus grande désignation numérique (donc en premier les Actions de Classe B4, puis, si aucune Action de Classe B4 n'est encore en circulation, les Actions de Classe B3 et si aucune Action de Classe B3 n'est encore en circulation, les Actions de Classe B2 et s'il ne reste plus aucune Action de Classe B2, les Actions de Classe B1) (les Actions de Classe B Désignées) auront droit à tous les montants affectés à ces détenteurs d'Actions de Classe B Désignées en vertu de l'article 15.2, qui seront attribués aux détenteurs des Actions de Classe B Désignées proportionnellement au nombre d'Actions de Classe B Désignées que chacun d'entre eux détient et en tout état de cause, les détenteurs de chacune des autres classes d'Actions de Classe B n'auront pas droit de recevoir des distributions de la Société en vertu de cet article 15.1(f)(ii).

15.2. Le solde du Montant Distribuible (s'il y en a), une fois que les détenteurs d'Actions auront reçu les distributions conformément aux articles 15.1a) à 15.1e) (le Montant de Distribution Ordinaire) sera affecté aux détenteurs des Actions de Classe A Désignées ou des Actions de Classe B Désignées de la manière suivante:

a) premièrement, aux détenteurs soit des Actions de Classe A Désignées ou Actions de Classe B Désignées, si nécessaire, jusqu'à ce que le montant total de toutes les distributions reçues par les détenteurs des Actions de Classe B en vertu des articles 15.1a) à 115.1e) soit égale au produit de (x) le Pourcentage Class B alors actuel multiplié par (y) le montant total des distributions reçues par les détenteurs de toutes les Actions en vertu des articles 15.1a) à 15.1e) et cet article 15.2a);

b) ensuite,

(1) les détenteurs des Actions de Classe A Désignées auront droit de recevoir le solde du Montant de Distribution Ordinaire non affecté en vertu du sous-article (2) (2) ci-dessous

(2) les détenteurs des Actions de Classe B Désignées auront le droit de recevoir une partie du Montant de Distribution Ordinaire égal au produit de (i) le Pourcentage de Classe B alors actuel multiplié par (ii) le Montant de Distribution Ordinaire total,

A condition que, en ce qui concerne tout Montant de Distribution Ordinaire, si (x) le Taux Minimal MofM est satisfait mais que (y) le montant de ce Montant de Distribution Ordinaire est insuffisant pour distribuer aux détenteurs des Actions de Classe B Désignées le montant intégral attribuable à ces détenteurs en vertu de l'article 15.2b)(2) en satisfaisant encore le Taux Minimal MofM (un Evènement de Distribution Insuffisante et le Taux Minimal MofM, le Taux Minimal Effectif), alors ce Montant de Distribution Ordinaire à partir de cet Evènement de Distribution Insuffisante soit par contre attribué de la manière suivante:

(3) les détenteurs des Actions Désignées de Classe A auront le droit de recevoir une partie de ce Montant de Distribution Ordinaire de telle sorte que, après application de ce point (3), les Distributions Institutionnelles Totales satisferont le Taux Minimal MofM Effectif; et

(4) les détenteurs des Actions Désignées de Classe B auront le droit de recevoir le solde de ce Montant de Distribution Ordinaire non attribué en vertu du point (3) ci-dessus

Après quoi cette disposition cessera de s'appliquer (sauf en cas d'Evènement de Distribution Insuffisante ultérieur).

15.3. Tout montant de distribution dû au titre de toute classe d'Actions, sauf s'il est spécifiquement déclaré dû, s'accroît et s'accumule et sera payé par la Société lors du rachat de ladite classe d'Actions.

15.4. Chaque Action donnera droit au remboursement de sa valeur nominale uniquement lors de la liquidation de la Société.

15.5. Définitions pour les besoins de l'article 15:

Distributions Institutionnelles Totales	désigne, à compter d'une date de détermination, sans double comptage, le montant total de toutes les Distributions effectuées par la Société aux détenteurs des certificats d'actions privilégiées émis par la Société de temps à autre et des Actions de Classe A en ce qui concerne ces titres à compter de cette date net de tous frais de transactions ou dépenses encourues par ces détenteurs que déterminera l'Actionnaire Commandité agissant raisonnablement et de bonne foi compte tenu des modalités de la Convention de Porteurs de Titres (s'il y en a une);
Pourcentage de Classe B	désigne en ce qui concerne une distribution du Montant de Distribution Ordinaire, le produit du Pourcentage d'Ajustement applicable à ce Montant de Distribution Ordinaire multiplié par le Facteur de Dilution d'Ajustement;
Restructuration Financière	désigne la restructuration financière de Tragus Bidco Limited et de ses filiales, en vertu duquel Tragus Bidco Limited devient une filiale de la Société;
Investissement Institutionnel	désigne, à une date de détermination, le montant défini par l'Actionnaire Commandité agissant raisonnablement et conformément aux modalités d'une Convention de Porteurs de Titres (s'il y en a une), qui, si possible, sera égal au total de tous les montants apportés par les Actionnaires à la Société ou sociétés du groupe à la date de la Restructuration Financière;
Taux Minimal MOFM	Désigne, a une date de détermination, le multiple correspondant indiqué dans la colonne 2 de la définition du Pourcentage d'Ajustement;
Pourcentage d'Ajustement	Désigne, en ce qui concerne une distribution envisagée d'un Montant de Distribution Ordinaire, un pourcentage défini par l'Actionnaire Commandité agissant raisonnablement et de bonne foi en utilisant la méthodologie suivante: (a) Si, à la date de détermination, après l'hypothétique affectation de ce Montant de Distribution Ordinaire parmi les détenteurs des Actions de Classe A et des Actions de Classe B conformément à l'article 15.2, les Distributions Institutionnelles Totales seraient supérieures ou égales au produit de (x) l'Investissement Institutionnel multiplié par (y) le Taux Minimal MOFM correspondant à cette date de détermination défini à la deuxième colonne du tableau ci-dessous, alors le «Pourcentage d'Ajustement» applicable à cette Distribution Ordinaire sera de dix pour cent (10%); et

(b) dans toutes les autres circonstances, le «Pourcentage d'Ajustement» applicable à cette Distribution ordinaire sera de huit virgule vingt-cinq pour cent (8,25%);

Date	Taux Minimal MOFM
Le jour de, ou après, la Date de Clôture mais avant le troisième anniversaire de la Date de Clôture	1,75
Le jour du, ou après le, troisième anniversaire de la Date de Clôture mais avant le quatrième anniversaire de la Date de Clôture	2,25
Le jour du, ou après le, quatrième anniversaire de la Date de Clôture	2,50
Dilution d'Ajustement	Désigne une fraction définie par l'Actionnaire Commandité agissant raisonnablement et de bonne foi, en utilisant une méthodologie raisonnable qui peut être convenue de temps à autre dans une Convention de Porteurs de Titres

VII. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution-Liquidation.

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

16.2. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.3. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux Actionnaires en tenant compte en priorité de l'article 16.4 puis du paiement en cascade prévu à la section VI des présents Statuts.

16.4. Toute Action sans droit de vote de la Société donne droit à un droit préférentiel au remboursement de sa valeur nominale lors de la liquidation.

16.5. En l'absence de liquidateur nommé conformément à l'article 16.3, le(s) Actionnaire(s) Commandité(s) agira/ agiront et sera/seront considéré(s) comme étant le(s) liquidateur(s) de la Société.

16.6. La Société sera dissoute par une résolution des Actionnaires adoptée conformément au paragraphe 1 du présent article dans les scénarios suivants:

a) lorsque l'Actionnaire Commandité de la Société (en tant que dernier Actionnaire Commandité), cesse d'être un Actionnaire Commandité, et que les Actionnaires ne peuvent s'accorder sur aucun autre Actionnaire Commandité, conformément à l'article 4.3. des Statuts;

b) lorsque qu'un évènement se produit laissant ainsi l'Actionnaire Commandité comme Actionnaire unique de la Société.

VIII. Dispositions générales

Art. 17. Généralité.

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil de Surveillance peuvent également être données par un de ses membres conformément aux conditions acceptées par le Conseil de Surveillance.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 mai 2015.

Souscription et libération

1. Tragus Lux Holdings GP, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- Une (1) Action de Commandité sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),
- Et accepte de la libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de un penny (GBP 0,01).

2. York Global Finance Offshore BDH (Luxembourg) S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- un million (1.000.000) d'Actions de Classe A1 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

- dix mille (10.000) Actions de Classe A2 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

- dix mille (10.000) Actions de Classe A3 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

- dix mille (10.000) Actions de Classe A4 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de dix mille trois cents livres sterling (GBP 10.300).

3. ESCF Investment S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- un million (1.000.000) d'Actions de Classe A1 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

- dix mille (10.000) Actions de Classe A2 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

- dix mille (10.000) Actions de Classe A3 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

- dix mille (10.000) Actions de Classe A4 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de dix mille trois cents livres sterling (GBP 10.300).

4. Apollo Franklin Partnership, L.P., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- un million (1.000.000) d'Actions de Classe A1 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

- dix mille (10.000) Actions de Classe A2 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

- dix mille (10.000) Actions de Classe A3 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

- dix mille (10.000) Actions de Classe A4 sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de dix mille trois cents livres sterling (GBP 10.300).

Le montant de trente mille neuf cents livres sterling et un penny (GBP 30.900,01) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents Euros (EUR 1.500.-).

Résolutions des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, les Actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de membres du Conseil de Surveillance de la Société pour une durée d'une (1) année:

- Jacob Mulde, né à Rotterdam, les Pays-Bas, le 14 octobre 1969, dont l'adresse professionnelle se situe au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- Johannes de Swart, né à Gravenhage, les Pays-Bas, le 19 juin 1967, dont l'adresse professionnelle se situe au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et

- Patrick van Denzen, né à Geleen, les Pays-Bas, le 28 février 1971, dont l'adresse professionnelle se situe au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Echternach, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec les mandataires des parties comparantes.

Signé: P. SIMON, M. SCHOU, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 16 septembre 2014. Relation: ECH/2014/1663. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 16 septembre 2014.

Référence de publication: 2014145173/1344.

(140164734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

DS Leudelange S.A., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 4, rue de la Poudreidie.

R.C.S. Luxembourg B 190.147.

STATUTS

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept août.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

DS Luxembourg S.A., société anonyme, avec siège social à L-5280 Sandweiler, Z.I. Rolach, RCS Luxembourg B 136727, ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Vito LEOCI, né à Luxembourg, le 12 juin 1962, demeurant à L-5334 Moutfort, 6A, Um Kinert.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'elle déclare constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le propriétaire des parts ci-après créées une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la production, la vente et la livraison de produits alimentaires, l'exploitation d'un restaurant avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques et la livraison à domicile de produits alimentaires.

En général, la société peut faire toutes transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement. Elle peut s'intéresser sous quelque forme et de quelque manière que ce soit dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser ou à le développer.

Art. 3. La société prend la dénomination de "DS Leudelange S.à r.l. ".

Art. 4. Le siège social est établi à Leudelange.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 12.500.- (DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS) représenté par 100 (CENT) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125.- (CENT VINGT-CINQ EUROS) chacune.

Art. 7. Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants qui sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Aussi longtemps que la société ne compte qu'un seul associé, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer.

Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, sont consignées dans un registre tenu au siège social.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, le trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente-et-un décembre deux mille quatorze.

Souscription et libération

Les 100 (CENT) parts sociales sont souscrites par l'associé unique la société DS Luxembourg S.A., prénommée.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500.- (DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Décision de l'associé unique

Ensuite l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Sont nommés gérants technique pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Vito LEOCI, né à Luxembourg, le 12 juin 1962, demeurant à L-5334 Moutfort, 6A, Um Kinert.

b) Monsieur Franco ORSINO, né à Oslo (Norvège), le 6 décembre 1963, demeurant à L-5243 Sandweiler, 5, Vir Herel.

2.- Sont nommés gérants administratifs pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Marco SGRECCIA, né à Differdange, le 28 février 1970, demeurant à L-4974 Dippach, 4, rue des Romains.

b) Monsieur Fabio MAROCHI, né à Differdange, le 16 février 1970, demeurant à L-4174 Esch-sur-Alzette, 12, rue Mathias Koener.

3.- La Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant technique et d'un gérant administratif.

2. Le siège social est fixé à L-3364 Leudelange, 4, rue de la Poudrerie.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 1.200.-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. LEOCI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 août 2014. Relation: LAC/2014/40334. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 15 septembre 2014.

Référence de publication: 2014143359/88.

(140163397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2014.

Pearl Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1885 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 140.200.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 Septembre 2014.

Manacor (Luxembourg) S.A.

F.M.G. Mas / Michael Watrin

Gérant

Référence de publication: 2014151125/14.

(140172670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2014.

Arco General Invest S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 56, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 179.640.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014151389/10.

(140172981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

Astakos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 28.130.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014151394/10.

(140172894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

LG Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 3, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 43.530.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société anonyme LG LUX SA, prédésignée, sont convoqués à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
de ladite société anonyme qui se tiendra exceptionnellement le 6 novembre 2014 à 14.00 heures au siège social sis à
L-4830 Rodange, 3, route de Longwy, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapport de gestion et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2013
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2013
3. allocation du résultat pour la période s'achevant le 31 décembre 2013
4. quitus aux administrateurs
5. quitus à l'administrateur délégué
6. quitus au commissaire aux comptes
7. pouvoirs à donner
8. questions diverses

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2014157750/7430/20.

BB International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 159.490.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2014.

Pour: BB INTERNATIONAL S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2014151421/14.

(140173185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

Bio-Consult Gmbh, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 28, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 112.525.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 1^{er} octobre 2014.

Référence de publication: 2014151407/10.

(140173026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.**Timea Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 189.775.

Extrait des décisions prises lors de la réunion pu conseil de gérance tenue le 4 septembre 2014

Herald Properties S.à r.l., l'Associé Unique de la société a transféré son siège social du 7, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 1^{er} Septembre 2014.

Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2014150442/15.

(140171057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2014.

Euroblick Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 38.379.

Les actionnaires de la société anonyme EUROBLICK HOLDING S.A. sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 17 novembre 2014 à 15.00 heures au sein de l'étude de Maître Claude Schmartz, administrateur provisoire de la Société, à L-7364 Bofferdange, Domaine du Parc, Résidence Les Cerisiers 2, 1B, A Romesch, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et vote sur la vente des actions de la société de droit belge IFIGENIA N.V. ayant son siège à Parklaan 71 BUS 16, 9100 Sint-Niklaas (Belgique).
2. Discussion sur les procédures actuellement pendantes en Belgique.
3. Discussion et vote sur la position d'EUROBLICK HOLDING concernant le mandat de Maître DERICK.
4. Nomination d'un dépositaire des titres au porteur tel que prévu par la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions nominatives et du registre des actions au porteur.
5. Divers.

L'Assemblée Générale ne délibérera valablement que si la moitié du capital est présente ou représentée à l'Assemblée Générale.

Les actionnaires qui ne pourront pas assister personnellement à l'Assemblée Générale sont invités à envoyer une procuration dûment datée et signée à leur mandataire désigné ainsi qu'une copie de cette dernière à l'administrateur provisoire de la Société.

L'Administrateur Provisoire

Claude SCHMARTZ

Référence de publication: 2014160601/27.